



Belleville Infos

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Commune des **BELLEVILLE**

#92 | HIVER 2015/2016

www.lesbelleville.fr



**BULLETIN
MUNICIPAL**

N° 92

HIVER 2015/2016

édité par la Mairie des Belleville

**Directeur de la
publication :** André Plaisance

Conception et réalisation
Commission Information
et Communication

Photos et illustrations :
Mairie des Belleville
OT Val Thorens
OT Les Menuires
Ecoles primaires
S. Borrel/OT Les Menuires
C. Cattin/OT Val Thorens
L. Salino/OT Val Thorens
T. Loubère/OT Val Thorens
I. Zeller/OT Val Thorens
Pashmina
F. Cristogatin
Régine Jay-Grillot
Cyril Cousin
La Tarentaise Hebdo
UC Monaco Presse
David Wagnieres
YetiRace@Corinne_Dubreuil_
lesEtoilesduSport
C^o Du Haut en Scène
Pascal Lebeau
L'assiette sauvage de J. Sulpice -
Cherche-midi éditeur

**Document imprimé
en 9 300 exemplaires,
en février 2016.**

Création graphique :
Atelier Confiture Maison
Albertville

Impression :
Couleurs Montagne
Chambéry

**Retrouvez
toute l'actualité
municipale sur
www.lesbelleville.fr**

Chers Belvellois,

Un cap vient d'être franchi avec la constitution de la commune nouvelle Les BELLEVILLE, regroupant SAINT-MARTIN-DE-BELLEVILLE et VILLARLURIN, avec prise d'effet au 1^{er} janvier 2016.

Au-delà des formalités administratives qui ont apporté un surcroît temporaire de travail à nos services, il faut retenir tout l'intérêt de ce regroupement : des élus au sein d'un même conseil municipal, des services désormais en fonctionnement mutualisé et des budgets avec tous les avantages liés. Ce dernier point n'est pas le moindre, puisque la création de la commune nouvelle générera une ressource de 4,5 millions d'euros sur une période de 3 ans qui, naturellement, profitera à nos deux anciennes communes réunies au sein de la commune nouvelle. La qualité des relations au sein même du conseil municipal, ainsi qu'entre élus et services, est un gage de bon fonctionnement pour l'avenir. Voilà donc une étape importante de franchise, au bénéfice de tous les administrés.

La mobilisation quotidienne de tous, élus et services, restera axée tout d'abord sur la vie quotidienne en termes de qualité de services. Dans ce domaine, nous apprécions les remarques et les suggestions constructives. Le tourisme est quasiment l'unique activité économique de notre commune. Nous continuerons à veiller, avec tous les acteurs, à rester dans le peloton de tête des grandes stations internationales pour pérenniser nos emplois, environ 5 200 en période hivernale sur sites, et pour permettre à toutes les entreprises d'être en bonne santé financière et d'offrir des prestations de qualité. Dans un contexte de compétition rude entre stations, françaises et internationales, et d'évolution climatique, je reste confiant pour l'avenir des jeunes et des générations futures, afin qu'ils puissent continuer à travailler et bien vivre dans notre belle vallée.

**André Plaisance,
Maire**



SOMMAIRE

2 LE MOT DU MAIRE

4 ACTUALITÉ

- La commune nouvelle Les Belleville
- La gastronomie au sommet
- Bienvenue à Marlène Giacometti et Jérôme Grellet
- La mise en place d'un système d'alerte en cas de risques majeurs

12 AMÉNAGEMENT ET URBANISME

- La chapelle de Villarenger, un bijou patrimonial malmené par le temps
- La restauration de Notre Dame de la Vie
- Le traitement de l'eau potable par UV
- La mise en service de l'hélistation à Val Thorens
- Les travaux réalisés en 2015
- Les autorisations d'occupation du sol délivrées

16 ENVIRONNEMENT

- La commune récompensée d'une 3^e fleur
- La signature d'une charte avec le Parc national de la Vanoise
- Infos déchèteries
- La collecte des huiles alimentaires
- Les bio déchets professionnels
- Recyclage des forfaits de ski : un test concluant
- Monoxyde de carbone : comment prévenir les intoxications ?

19 VIE DES STATIONS

- Les nouveautés de l'hiver 2015/2016
- Des récompenses pour Les Menuires et Val Thorens
- Les actions de promotion des stations
- La SOGEVAB
- Les actualités de l'Espace Saisonniers
- Propriétaires de la vallée, profitez de vos espaces !

24 ENFANCE ET JEUNESSE

- Quoi de neuf dans les écoles ?
- Conseil municipal jeune : une nouvelle équipe en place
- Bravo à nos sportifs !
- Florian Hudry intègre l'équipe cycliste UC Monaco
- Belle prestation de Léo Ristorto à The Voice Kids

34 VIE LOCALE

- Agenda de l'hiver
- La bibliothèque s'enrichit pour le bien-être de ses visiteurs !
- L'atelier Reg'Arts expose !
- Zoom sur une association : la Compagnie Haut en Scène
- A la rencontre de Bellevillois
- Etat civil
- Nouvelles technologies
- Un dispositif de participation citoyenne
- Retour en images



A LA UNE

8 DOSSIER SPÉCIAL

*Prévention, sécurité et secours
sur le domaine skiable*





BON À SAVOIR...

Au 1^{er} janvier 2016, la commune Les Belleville compte :

- 2 710 habitants dans la commune déléguée de Saint-Martin-de-Belleville
- 322 habitants dans la commune déléguée de Villarlurin

LA COMMUNE NOUVELLE LES BELLEVILLE

Depuis le 1^{er} janvier 2016, les communes de Saint-Martin-de-Belleville et de Villarlurin ont choisi de former une seule et même commune dont la dénomination est «Les Belleville».



LUNDI 4 JANVIER 2016, DES ÉLECTIONS ONT PERMIS D'ÉLIRE LE MAIRE ET LES ADJOINTS

- M. André Plaisance a été élu Maire
- M. Georges Danis est Maire délégué de Villarlurin et Adjoint de droit

Les Adjointes suivants ont été élus

- M. Claude Jay, 1^{er} adjoint, délégué à l'aménagement, aux travaux, au cadre de vie, aux affaires foncières et à la commande publique
- Mme Noëlla Jay, 2^e adjointe, déléguée au tourisme et à la communication
- M. Klébert Silvestre, 3^e adjoint, délégué à l'urbanisme
- Mme Alexandra Hudry, 4^e adjointe, déléguée à l'environnement et au développement durable, à la vie communale et culturelle et aux affaires sociales
- M. Christophe Cluzel, 5^e adjoint, délégué à la sécurité et aux pistes
- Mme Sandra Favre, 6^e adjointe, déléguée aux affaires scolaires et à l'enfance
- M. Jean-Luc Dimand, 7^e adjoint, délégué aux affaires générales de Saint-Laurent-de-la-Côte
- Mme Myriam Lamb, 8^e adjointe, déléguée à l'administration générale de la commune déléguée de Villarlurin
- M. Lionel Dussez, 9^e adjoint, délégué aux travaux de la commune déléguée de Villarlurin

Les Conseillers municipaux sont

- M. Hubert Thiéry, délégué aux finances
- M. Gérard Galuchot, délégué au sport, à l'animation, aux événements et aux loisirs
- M. Jean-Max Bal, délégué à l'agriculture et à la forêt
- Mme Raymonde Lair Trouvé
- M. Philippe Pouchelle
- Mme Brigitte Moisan
- M. Clément Borrel
- Mme Françoise Jay-Dumaz
- Mme Laurence Combaz
- Mme Stéphanie Patrick
- Mme Agnès Girard
- Mme Valérie Fressard
- Mme Nathalie Guyot
- M. Johann Rochias
- Mme Roberta Monier Devalle
- M. Cédric Gorini
- Mme Blandine Marlet
- Mme Marlène Neyroud
- M. Anthony Rey
- M. Romain Sollier

QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES POUR LES HABITANTS ?

Comme nous l'avons indiqué dans la lettre d'information diffusée à la population le 3 décembre 2015, les deux communes déléguées gardent compétence pour tout ce qui concerne notre vie quotidienne. Chaque commune déléguée a en charge son école, sa mairie annexe, son cimetière, ses agents de proximité, son état civil, ses commémorations... Les jours et horaires d'ouverture, ainsi que tous les services du quotidien des mairies historiques, ne changent pas :

- **Mairie déléguée de Saint-Martin-de-Belleville** : ouverture au public du lundi au vendredi (sauf jours fériés), de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.
- Service accueil : Tél. 04 79 08 96 28
Fax : 04 79 08 90 01
Courriel : mairie@lesbelleville.fr
- Services techniques : Tél. 04 79 08 94 30
Fax : 04 79 08 99 77
Courriel : services.techniques@lesbelleville.fr
- **Mairie déléguée de Villarlurin** : ouverture au public (sauf jours fériés)
- les lundis : de 14h00 à 16h00
- les mardis : de 14h00 à 18h00
- les jeudis et vendredis : de 9h00 à 11h00
- Permanence téléphonique :
- les lundis, mardis, mercredis : de 14h00 à 18h00
- les jeudis et vendredis : de 8h30 à 11h00
- Service accueil : Tél. : 04 79 24 03 47
Fax : 04 79 24 63 71
Courriel : mairie.villarlurin@lesbelleville.fr

ATTENTION, LES ADRESSES POSTALES CHANGENT !

Le nom de la commune change, ce qui modifie les adresses existantes. On accole, au nom de la commune nouvelle, le code postal de la commune fondatrice. Celui-ci a historiquement été affecté aux communes disposant d'un bureau de poste distributeur et ne change donc pas.

La Poste préconise la rédaction suivante des adresses postales comme suit :

- Ligne 1 : Identité du destinataire
- Ligne 2 : Numéro et nom de la rue s'ils sont connus
- Ligne 3 : Lieu-dit ou nom de la commune déléguée ou poste restante
- Ligne 4 : Code postal + nom de la commune nouvelle

Exemples :



A noter que l'adresse postale peut comporter 6 lignes maximum en France et 7 à l'international.



BRÈVES

→ La commune "amie" des Equipes de France de Ski et de Snowboard



Notre commune a signé un partenariat avec la Fédération Française de Ski le 21 décembre 2015. Elle entend ainsi soutenir ses sportifs et, de manière plus générale, les Equipes de France de Ski et de Snowboard, qui sont aujourd'hui la vitrine et les ambassadeurs de la montagne française. Les soutenir, c'est donc participer au renforcement et au développement de cette excellence, au service de l'attractivité des territoires de montagne. L'engagement de notre commune permettra par ailleurs de créer du lien et des échanges avec la population.

LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'ALERTE EN CAS DE RISQUES MAJEURS

Ce service est destiné aux Préfectures, aux Mairies, aux sites SEVESO, ou encore à tout autre organisme ayant besoin d'alerter une population le plus rapidement possible.

Par exemple, pour une commune, ce service d'alerte est mis en place pour informer rapidement et personnellement tous les foyers, mais aussi les commerces et établissements professionnels installés sur le territoire communal, en cas de risques majeurs (ex. : dégradations climatiques pouvant entraîner des glissements de terrain, urgences de santé publique, incidents industriels...).

Face à l'enjeu d'une telle démarche, il est primordial de disposer d'une base de données téléphoniques la plus complète possible, qui est réalisé à partir de l'annuaire universel (liste répertoriant tous les abonnés au téléphone fixe et mobile).

Dans le souci de renforcer la sécurité des personnes et des biens au titre des risques majeurs, la commune Les Belleville a mis en place un système d'alerte à la population, rapide et efficace, capable de lancer des alertes par le biais de différents médias (téléphone, fax, courriel ou encore SMS).

Aussi, il est possible de vous inscrire à ces alertes, directement depuis le site Internet de la commune (www.lesbelleville.fr), en remplissant un formulaire dans les cas suivants :

- si vous changez de numéro de téléphone (fixe ou portable), d'adresse,
- ou si vos coordonnées ne figurent pas dans l'annuaire téléphonique (pages blanches).

Quand la situation l'imposera, un message vous sera adressé, sur votre téléphone, votre fax ou votre courriel, vous informant de la situation et des mesures à suivre pour le bon déroulement du déploiement des services de secours et d'intervention.

BIENVENUE À...


**LA SETAM
EN QUELQUES
CHIFFRES :**

- 70 emplois permanents
- 192 emplois en hiver
- Chiffre d'affaires de 67 millions d'euros (y compris STOR, société des téléphériques d'Orelle)
- 33 remontées mécaniques
- 120 km de pistes balisées



①

① **JÉRÔME GRELLET,**
directeur de la société d'exploitation des remontées mécaniques de Val Thorens (SETAM)

Marié et père de deux jeunes filles de 13 et 16 ans, Jérôme Grellet est un passionné de tous les sports de montagne en général, l'été comme l'hiver. Originaire de Lyon, il a vécu une partie de sa jeunesse au Collet d'Allevard.

Ingénieur Arts et Métiers, il débute sa carrière dans l'industrie, au sein du leader mondial du roulement à billes SKF, où il gravit peu à peu les échelons jusqu'à la direction générale. En 2003, il rejoint le groupe Compagnie des Alpes, à La Plagne d'abord, puis à Tignes et à Val d'Isère, avant de revenir à La Plagne. Il acquiert ainsi une solide connaissance des domaines skiables.

A 50 ans, Jérôme saisit une belle opportunité en rejoignant la société de remontées mécaniques SETAM, l'une des références mondiales en matière d'aménagement des domaines skiables, au sein de laquelle il prend les fonctions de directeur le 8 juin 2015. S'il évolue dans le même secteur d'activité, il découvre un mode de fonctionnement qui diffère des stations dans lesquelles il a travaillé auparavant. Le conseil d'administration est en effet très impliqué et engagé dans l'entreprise. Le niveau d'investissement est important et ne se limite pas au domaine skiable : la société investit dans d'autres secteurs comme l'immobilier de loisirs.

Jérôme veut mettre toute son énergie et sa rigueur au service de cette station renommée et enviée, en co-construisant un projet d'entreprise cohérent. Il croit ainsi fermement au « Live United », vecteur fort de communication en interne comme en externe, regroupant l'ensemble des acteurs du développement, que ce soit la commune, Val Thorens Tours, l'office de tourisme, les hébergeurs, les socio-professionnels, tout en plaçant le client au cœur de la démarche.



②

② **MARLÈNE GIACOMETTI,**
directrice de l'office de tourisme et de la centrale de réservation des Menuires et de Saint-Martin-de-Belleville

Jeune mère dynamique de deux enfants de 7 et 9 ans, Marlène Giacometti est diplômée de l'Ecole Supérieure de Commerce de Reims. A l'issue de ses études, elle travaille deux ans en alternance dans un cabinet de recrutement, avant de rejoindre la société Décathlon à Chambéry où elle restera 3 ans et demi.

Son souhait est de vivre en montagne et d'accéder à un poste de responsabilité. Elle mène alors de front sa carrière professionnelle et son projet personnel : vivre dans un environnement préservé exceptionnel, tout en ayant un métier passionnant aux facettes multiples. Sa ténacité et son esprit de compétition - elle pratique tous les sports de pleine nature (ou presque !) - lui permettent de réaliser ce rêve. Elle est en effet nommée à la centrale de réservation des Menuires en tant que commerciale en octobre 2006, puis responsable en juin 2007. Le 1^{er} octobre 2015, elle succède officiellement à Régine Jay-Grillot à la tête de l'office de tourisme et de la centrale de réservation des Menuires.

La passation de fonction se fait en douceur, au début de l'été 2015. Elle peut ainsi mettre en place, dès l'hiver 2015/2016, de nouvelles stratégies de communication. Elle se concentre dans un premier temps sur quatre dossiers importants :

- en interne : réécrire l'organigramme et redéfinir les missions de chacun pour optimiser les ressources et les compétences
- avec les principaux services de la station : partager des projets communs et coécrire une stratégie
- avec les socio-professionnels : s'engager dans une démarche globale et faire de chacun un acteur fort de la satisfaction des vacanciers
- affiner le positionnement des stations : clarifier les outils et préciser la signature pour Les Menuires et établir un plan d'actions en cohérence, aller plus loin pour le guide de marque et l'expérience "Saint-Martin".

S'il lui paraît nécessaire et légitime de développer le "travailler ensemble", Marlène tient à préciser que la situation est saine, solide pour ces deux stations. Elle s'attachera à veiller à ce que les stratégies mises en place soient en cohérence avec la politique globale de la vallée, en gardant l'objectif, avec Grégory Guzzo, directeur de l'office de tourisme et de la centrale de réservation de Val Thorens, de porter le plus haut possible les destinées des trois marques de notre commune.

LA GASTRONOMIE AU SOMMET

➔ Après l'obtention de la troisième étoile au Guide Michelin en février 2015, le restaurant La Bouitte est à nouveau à l'honneur : le 21 septembre 2015, René et Maxime Meilleur ont été sacrés "Chefs de l'année 2015", distinction qui est une véritable référence dans le milieu de la gastronomie. Chaque année, sous l'égide du magazine professionnel Le Chef, les titres de Chef de l'Année, Pâtissier de l'Année et Sommelier de l'Année sont en effet décernés aux personnalités les plus représentatives de la gastronomie française.



➔ Les Trophées de la gastronomie et du vin 2015, qui récompensent les talents régionaux, ont été remis en novembre 2015 : Jean Sulpice a obtenu celui de "grande table de l'année".

PRÉVENTION, SÉCURITÉ ET SECOURS SUR LE DOMAINE SKIABLE

Le Maire, André Plaisance, est le principal responsable de la sécurité sur le territoire de sa commune, y compris sur le domaine skiable. Aucune structure intercommunale ne peut exercer la police municipale en lieu et place du Maire concerné. De même, cette responsabilité ne peut se déléguer ou se concéder.

Le besoin de loisir ou de ski s'accompagne d'un besoin de sécurité. Il en résulte pour les professionnels qui ont en charge la prévention et l'organisation des secours dans nos communes, des contraintes supplémentaires qui interfèrent également sur l'exercice de la police administrative.

Le Maire s'appuie sur la régie des pistes, faisant ainsi appel à des personnels compétents et formés pour assurer la prévention, la sécurité et l'organisation des secours, dans le respect de la réglementation et de l'environnement sur les domaines skiables.

Dossier réalisé avec le concours de Benjamin Blanc,
Directeur de la régie municipale des pistes



RENCONTRE AVEC ANDRÉ PLAISANCE,
MAIRE DES BELLEVILLE



Outre son titre de premier magistrat de la commune, André Plaisance occupe la fonction de Président au sein de deux instances en lien avec le domaine skiable et la sécurité :

→ **La Fédération Nationale de la Sécurité et des Secours sur les Domaines Skiables (FNSSDS)**, qui regroupe l'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne (ANMSM), Domaines Skiables de France (DSF), l'Association des Directeurs des Pistes et de la Sécurité des Stations de Sports d'Hiver (ADSP), l'Association Nationale pour l'Etude de la Neige et des Avalanches (ANENA), Nordic France et le Syndicat des Moniteurs du Ski Français. La FNSSDS est un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et une instance de concertation sur toutes les questions de sécurité et de secours sur les domaines skiables : agrément du directeur des pistes et de son adjoint, travail sur le contenu des formations proposées aux pisteurs, rédaction d'arrêtés types susceptibles d'être pris par le Maire sur le domaine skiable (ex. arrêté pour la luge), avis sur l'élaboration de nouveaux textes de lois... Cet organisme travaille aujourd'hui sur le transport des clients après la fermeture des pistes : quelle organisation ?, quels moyens de transport ?, quels horaires ?, quels secours mettre en œuvre si nécessaire ?... La FNSSDS est également un organisme référent vis-à-vis du ministère des sports pour la mise en place de campagnes de sécurité. Elle a enfin un rôle de prévention et de sensibilisation aux risques en montagne auprès des jeunes, par le biais de l'organisme Esprit Montagne. Des interventions, essentiellement dans les Pyrénées, sont ainsi organisées dans les collèges et lycées situés en zones de montagne.

→ **L'Association Nationale pour l'Etude de la Neige et des Avalanches (ANENA)**, qui regroupe tous les acteurs du risque, à savoir l'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne (ANMSM), Domaines Skiables de France (DSF), l'Association des Directeurs des Pistes et de la Sécurité des Stations de Sports d'Hiver (ADSP), le Syndicat des Moniteurs du Ski Français et le Syndicat des Guides, ainsi que des organismes qualifiés (Météo France, IRSTEA...). Cette association a pour vocation d' "être un lien entre tous ceux qui œuvrent pour une meilleure connaissance de la neige et des avalanches". Les missions actuelles de l'ANENA sont orientées principalement vers la prévention des risques en hors-piste par le traitement et la diffusion de l'information, la formation grand public et la formation professionnelle (artificier, maître-chien d'avalanches...). Cet organisme travaille actuellement sur une réforme éventuelle des drapeaux pour la signalisation du risque d'avalanches.

Si des victimes sont à déplorer chaque année, André Plaisance se félicite toutefois que l'action de l'ANENA permette de sauver des vies : "Tout est mis en œuvre pour informer les skieurs sur les dangers du ski hors-piste et sur les risques d'avalanches."

LE MAIRE ET LA POLICE ADMINISTRATIVE

Le Maire doit assurer le bon ordre, la sûreté et la salubrité publique sur son territoire, sous le contrôle administratif du Préfet du département (article L.2212-1 du Code général des collectivités territoriales).



UN ARRÊTÉ MUNICIPAL, POURQUOI FAIRE ?

Actualisé régulièrement, cet arrêté a été pris pour « réglementer l'accès et la pratique d'activités de glisse sur les pistes de ski alpin situées sur le domaine skiable de la commune » (article 1). Cet arrêté définit la piste de ski alpin comme « un parcours sur neige réglementé, délimité, balisé, contrôlé et protégé des dangers d'un caractère anormal et excessif, éventuellement aménagé et préparé, réservé à la pratique du ski et des activités de glisse autorisées ». A contrario, « les espaces situés en dehors de ces pistes ne sont ni délimités, ni balisés, ni contrôlés, ni sécurisés, les personnes y évoluent à leurs risques et périls » (article 2). L'article 5 précise que l'accès aux pistes est interdit aux piétons, randonneurs, raquettes, luges et animaux. Les articles 6 et 8 indiquent que des espaces ont été aménagés spécialement pour l'activité luge et la pratique des nouvelles glisses et du freestyle (snowpark). L'activité parapente est autorisée sur des espaces définis et celles de speed-riding et snow-kite sont strictement interdites sur les pistes de ski alpin (article 7). De plus, la circulation des engins motorisés destinés à assurer la sécurité des pratiquants, l'entretien des pistes de ski alpin, les secours sur les pistes de ski alpin, l'entretien et le dépannage des remontées mécaniques, peuvent y circuler dans des conditions définies par l'article 11.

LE MAIRE : SEUL RESPONSABLE DE LA SÉCURITÉ SUR SON TERRITOIRE

Dans le cadre de sa mission de police municipale, le Maire a une obligation d'agir en matière de prévention et d'organisation des secours en montagne.

S'agissant de la sécurité sur les domaines skiables, le directeur du service des pistes est le préposé du pouvoir de police du Maire. En qualité de préposé, il met en œuvre matériellement les mesures de police décidées par arrêté municipal.

Dans le cadre de la réglementation des pratiques de ski en montagne, un arrêté municipal peut donc interdire la pratique de certains sports sur le domaine skiable, dès lors que cette interdiction ne concerne pas l'ensemble du territoire du domaine skiable et que des terrains aménagés pour ces derniers ont été créés.

Il existe deux modes de gestion du service des pistes pour l'exécution des missions de prévention et de secours sur les domaines skiables : soit en régie, soit par conventions, contrats ou marchés publics de services. Dans notre commune, le mode de gestion choisi est la régie directe à autonomie financière.



LA GESTION DE LA PRÉVENTION, DE LA SÉCURITÉ ET DES SECOURS SUR LES PISTES DE SKI

A noter que le domaine skiable n'est pas un espace délimité ou défini. Il n'existe pas de définition juridique du domaine skiable. Seules sont délimitées et réglementées les pistes de ski telles que définies par l'arrêté municipal relatif à la sécurité sur les pistes de ski.

LA MISSION DE PRÉVENTION DES RISQUES D'ACCIDENTS SUR LES PISTES DE SKI PAR LE MAIRE

- La préparation des pistes de ski ;
- La fabrication de neige ;
- Le damage ;
- La signalisation des croisements et des zones de ralentissements ;
- L'information sur l'état des pistes et les conditions météorologiques ;
- La distribution de guides skieurs sur lesquels figurent le plan des pistes ; les horaires de fermetures, etc. ;
- La diffusion de conseils aux usagers.



RAPPEL

Une piste de ski est ouverte ou fermée par le service des pistes. A l'inverse, le domaine hors-pistes n'est ni réglementé ni sécurisé. Il peut être interdit partiellement dans l'espace et dans le temps. Cependant, cela relève d'un exercice difficile, qui doit être strictement limité à une période exceptionnelle de risques majeurs.

LE SERVICE DES PISTES ET DE LA SÉCURITÉ

Il a pour mission d'assurer la préparation, la prévention, l'information, la sécurité et les secours sur le domaine skiable dans le respect de la réglementation. A ce titre, il doit être doté de compétences et de moyens humains et matériels nécessaires à l'accomplissement de ses missions. Celles-ci se décomposent en 3 postes :

1 - L'entretien des pistes, qui consiste en :

- La préparation des pistes l'été ;
- La fabrication de la neige de production ;
- L'entretien des pistes (damage) ;
- Le balisage, fléchage, jalonnage ;
- La protection : matelas, filets ;
- Le déclenchement préventif des avalanches ;
- L'ouverture, fermeture et contrôle des pistes ;
- L'information aux usagers ;
- L'assistance recherche et secours.

2 - L'information sur le risque d'avalanches hors-piste

3 - La recherche et le secours sur le domaine skiable

Nous l'avons dit, le service des pistes de la Vallée des Belleville est une régie directe autonome. Son budget, de l'ordre de 10 millions d'euros, provient, d'une part, d'un pourcentage sur les recettes des sociétés de remontées mécaniques et, d'autre part, de ressources propres (recettes liées aux frais de secours sur pistes et prestations de services, ce qui représente environ 10 % du budget total). Il est équilibré chaque année.

La régie municipale des pistes de la Vallée des Belleville est la plus grande régie de domaine skiable au monde. C'est un formidable outil pour assurer les missions de secours, de prévention et d'entretien du domaine skiable. Le service des pistes fonctionne 23h/24 en hiver, 12 mois/12. Il est en outre en lien avec tous les services des stations, les échanges étant quotidiens en hiver.

Une des spécificités est l'immensité du domaine skiable, qui entraîne des conditions de neige et de météorologie très différentes entre les différents secteurs. La neige est une matière qui évolue d'heure en heure.



ZOOM SUR LE SERVICES DES PISTES

Son organisation :

- 1 directeur général
- 1 directrice financière
- 1 directrice des ressources humaines
- 1 régisseuse
- 1 responsable achat
- 1 directeur à Val Thorens, secondé par un adjoint
- 1 directeur aux Menuires, secondé par un adjoint
- environ 200 personnes pour assurer les différentes missions

Parmi les pisteurs-secouristes, plusieurs ont des spécialités :

- 5 maîtres-pisteurs (= formateurs)
- 6 nivo-météorologues
- 4 maîtres-chiens d'avalanche
- 76 artificiers

Parc de matériel :

- 31 dameuses achetées par les sociétés de remontées mécaniques et entretenues par 7 mécaniciens du service des pistes
- Plus de 40 000 jalons
- Plus de 6 000 matelas de protection
- Plus de 300 traîneaux
- 818 enneigeurs

Quelques chiffres (saison 2014/2015) :

- 31 748 heures de damage, dont 3 958 avec treuil
- 76,84 % de pistes damées





UNE ÉVOLUTION NOTABLE POUR LA SAISON 2015/2016

Depuis le début de la saison d'hiver, le service ambulance en bas de pistes a été intégré à la régie des pistes, entraînant une continuité dans les secours sur piste.

Cette évolution répond en partie au plan

senior ou reconversion mis en place, puisque 2 pisteurs de plus de 50 ans ont été affectés à ces nouveaux postes, à leur demande. Ceci a naturellement entraîné le recrutement de 6 nouveaux saisonniers pour cette saison, 9 étant

prévus à terme. Un système de tutorat a été développé entre anciens et nouveaux, avec la transmission des connaissances du terrain et de leur expérience.

PORTRAIT



➔ LE DIRECTEUR DU SERVICE DES PISTES, BENJAMIN BLANC

Le directeur du service des pistes assure une mission de contrôle d'application des mesures prévues dans les arrêtés municipaux avant et pendant l'ouverture des pistes de ski au public. Il est notamment chargé de veiller à l'application des arrêtés relatifs à la sécurité sur les domaines skiables ainsi que des plans de secours (communal et départemental). Il dispose pour ce faire de l'autorité nécessaire à l'accomplissement de ses missions.

Benjamin Blanc : *Le fait de travailler avec deux sociétés de remontées mécaniques, SETAM et SEVABEL, aux modes de fonctionnement différents, est enrichissant. Toutefois, on retrouve un point commun qui est de mettre le client au cœur de leurs préoccupations.*

La régie des pistes possède une culture d'entreprise très riche, basée sur des valeurs de courage et d'entraide, qu'il ne faut surtout pas changer. Elle s'est bâtie sur des drames et des moments de bonheur. Il faut s'appuyer sur ce socle, tout en sachant s'adapter aux nouvelles procédures, à l'évolution de la société.

LES FRAIS DE SECOURS

Les communes peuvent exiger des personnes secourues ou de leurs ayants droits le remboursement de tout ou partie des dépenses de secours qu'elles ont engagées, par exception au principe de gratuité. Les tarifs sont homologués chaque année et font l'objet d'un arrêté municipal distinct.

Modalités de prise en charge des frais de secours des accidents de ski :

La circulaire du 4 décembre 1990 du Ministère de l'Intérieur définit, dans le cadre de l'organisation générale des secours, le cadre juridique de la responsabilité du Maire dans une opération de secours sur le domaine skiable de sa station. Il est précisé que les secours sur les domaines skiables comprennent non seulement les recherches et le secours sur piste et hors-piste, mais aussi les évacuations d'urgence. En outre, il est stipulé que sa responsabilité vis-à-vis de la victime est engagée du lieu de l'accident "jusqu'au centre de soins approprié à l'état de la personne accidentée".

A ce titre, le remboursement des frais de secours engagés repose sur l'application combinée de la réglementation des transports sanitaires et de celle relevant de l'article 54 de la loi de démocratie de proximité.

1. Intervention du service des pistes du lieu de l'accident au cabinet médical de la station : application des dispositions de l'article 54 (Article L.2331-4 du CGCT)
2. Evacuation du cabinet médical à l'hôpital : application de la réglementation des transports sanitaires

Une exception : dans la continuité du secours primaire de l'accident effectué par le service des pistes, l'aggravation de l'état de la victime au cabinet médical conduit à son évacuation vers un centre hospitalier, après contact avec le Centre 15. Il n'y a pas rupture de charge dans la chaîne du secours.

LA PREVENTION ET L'ORGANISATION DES SECOURS

LE PLAN DE SECOURS DE LA STATION

Placé sous la responsabilité du Maire, élaboré par le directeur du service des pistes, qui assure le commandement des opérations de secours, ce plan de secours spécifique au domaine skiable est présenté à la commission municipale de sécurité.

Le plan communal de secours fixe le cadre général de l'organisation des secours sur le domaine skiable de la commune. Son élaboration et son application sont placées sous l'autorité du Maire.

Ce plan s'inscrit dans le schéma de principe du Plan Départemental des Secours en Montagne et constitue au plan local un document de référence pour tous les intervenants.

QUELLE ÉVOLUTION POUR LES ACCIDENTS ?

La tendance générale est à la baisse du nombre d'accidents, proportionnellement aux passages aux remontées mécaniques. Toutefois, on note une augmentation du nombre d'accidents graves, tels que les arrêts cardiaques.

- de 2 700 à 3 000 secours par an
- 1 secours pour 12 000 passages remontées mécaniques, ce qui correspond à la moyenne nationale.

LE PLAN D'INTERVENTION POUR LE DÉCLENCHEMENT PRÉVENTIF DES AVALANCHES (P.I.D.A.)

Le P.I.D.A. est un document important faisant l'objet d'une réactualisation permanente qui prend en compte les changements de personnel, les évolutions technologiques, les nouveaux équipements et l'apprentissage permanent du site (la connaissance de la neige et des avalanches n'est jamais acquise définitivement).

Le P.I.D.A. s'exerce pour la prévention sur les risques d'avalanches permettant ainsi de sécuriser les pistes de ski et la route départementale destinées à être ouvertes au public.

Le P.I.D.A. est établi sous la seule autorité du Maire dans le cadre de son pouvoir de police et fait l'objet d'un arrêté municipal. Aussi, la commission de sécurité doit donner son avis sur ce plan que l'organisme de la sécurité est tenu d'appliquer.

En aucun cas les espaces hors-pistes ne sont sécurisés, ils n'entrent pas dans le champ d'application du P.I.D.A.

Tous les services des stations sont impactés par la mise en œuvre d'une procédure P.I.D.A., que ce soient les sociétés de remontées mécaniques, le service déneigement, les restaurateurs d'altitude, etc.

En test cette année (pendant les vacances scolaires), les interventions débutent 1h30 avant l'ouverture des remontées mécaniques (et non plus 1h) pour pouvoir ouvrir les appareils à l'heure.

Procédure de mise en œuvre :

1. Suivi nivo-météorologique
2. Instructions de tir : description des points de tir, des accès des artificiers et des moyens utilisés pour les tirs
3. Instructions de fermeture des remontées mécaniques et des pistes
4. Diffusion de l'information de décision
5. Instruction de circulation sur les pistes
6. Suivi et traçabilité du P.I.D.A.



RAPPEL DES RÈGLES ÉLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ SUR LES PISTES

- maîtriser sa vitesse et sa trajectoire ;
- laisser la priorité au skieur aval ;
- adapter la vitesse à la difficulté de la piste ;
- porter un casque de ski ;
- avoir du matériel adapté et réglé par un professionnel ;
- consulter le bulletin du risque d'avalanches avant toute sortie hors-piste. Les principales victimes sont des locaux !

LA CHAPELLE DE VILLARENGER, un bijou patrimonial malmené par le temps



POUR Y ACCÉDER,
La chapelle
est ouverte
tous les jours.



Mentionnée dès le XV^e siècle lors d'une visite pastorale, une inondation emporta, en 1733, la chapelle qui se situait alors en contrebas du village, ainsi que soixante-quinze autres habitations. Le hameau de Villarenger était alors un grand village qui s'étendait des deux côtés du Doron. La reconstruction à l'emplacement actuel est entreprise et terminée aux environs de 1738. Une première campagne de restauration a été réalisée aux alentours de 1886, sans doute après un incendie.

Près de 100 ans plus tard, vers 1980, les murs ont été piqués sur une hauteur de 3m80, ce qui explique la présence des décors en partie haute des murs, et enduits au mortier de ciment. Le décor est alors recouvert de peinture dans sa totalité.

En 2015, la commune engage des travaux de conservation et de restauration de la chapelle. Ils sont confiés à Thierry Vitaloni, peintre

décorateur et restaurateur de peintures murales, et à Dominique Perron, architecte, pour la maîtrise d'oeuvre, et à l'entreprise Comte pour la réfection des enduits des façades extérieures. Différents sondages ont permis de mettre à jour deux décors que l'on peut situer, pour le plus ancien, à la première moitié du XVIII^e (date de la fin de construction de la chapelle) et, pour le second, aux alentours de 1886, date de la première grande campagne de restauration.

Les décors XVIII^e mis à jour sont très riches : décor de treille avec, aux intersections, des fleurs ocre rouge, et entrelacs de végétation stylisée, retable en trompe l'œil, personnages sur des socles, dont un représentant Saint Martin en habit d'évêque, croix de Savoie. Ils ont été restitués partiellement, notamment sur les murs Sud et Nord. Les techniques anciennes de restauration ont été privilégiées, à savoir le badigeon de chaux et les pigments

naturels. Par manque d'éléments, le décor n'a pas été restauré sur les voûtes ; le choix a alors été fait de les couvrir d'un badigeon monochrome et d'accompagner les arêtes d'un filet ocre jaune et noir. Toutefois, un témoin du décor a été gardé à l'entrée de la chapelle. De même, seul un des 4 personnages situés de chaque côté du retable a été en partie restauré, trop d'éléments étant manquants. Malgré tout, le travail de conservation et de restauration de ce retable permet de comprendre sa composition.

Cette belle campagne de restauration, qui s'est déroulée du 15 juin au 10 octobre 2015, permet d'entrevoir partiellement la richesse picturale de cette chapelle au XVIII^e siècle. Elle est le témoin d'une époque où le village de Villarenger devait être, jusqu'à la fin du XIX^e siècle, important dans la vie économique et sociale de la commune.

LA RESTAURATION DE NOTRE DAME DE LA VIE

La dernière phase de travaux (décors peints, finition électrique, mise en place de l'alarme et sonorisation) a été réalisée dans le courant de l'automne. Les ex-voto ont été réinstallés à l'entrée de la chapelle.

Cet édifice a aujourd'hui retrouvé sa splendeur originelle. Il est à nouveau ouvert au public. Au printemps 2016 débutera la restauration du clocher.



PROCHAINS RENDEZ-VOUS DANS LA CHAPELLE

- **6 mars 2016 à 16h** : lecture du texte "Tout en haut les yeux" par le poète contemporain Jean-Luc Parant, à l'initiative de la FACIM
- **10 juillet 2016** : inauguration des travaux de restauration
- **15 août 2016** : pèlerinage et messe

LE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE PAR UV

A la suite des analyses non conformes en bactériologie, en août 2015, au niveau des sources d'alimentation pour l'eau potable, la commune a mis en place un système de traitement des eaux dans le réservoir du Châtelard. La technologie utilisée pour le traitement de ces bactéries est l'UV. C'est donc le contact de l'eau avec une lampe UV qui neutralise les bactéries. L'avantage est que cette technique est inodore, contrairement à la chloration, et tout aussi efficace.

Cette technique de traitement va être mise en place sur les autres réservoirs de la commune dont les analyses d'eau sont occasionnellement non conformes. Elle permet ainsi de sécuriser la distribution en eau potable de la commune et de répondre aux exigences de l'Agence Régionale de la Santé.

LA MISE EN SERVICE DE L'HÉLISTATION À VAL THORENS

Un arrêté préfectoral en date du 14 décembre 2015 a autorisé la mise en service de l'hélistation en surface, spécialement destinée au transport public à la demande. Elle est exploitée par la SEM VALTHOPARC.

Située au-dessus du restaurant d'altitude Le Chalet de Caron, la plate-forme est composée de :

- une aire d'approche finale et de décollage représentée par un quadrilatère de 20,60 m par 20,60 m ;
- une aire de prise de contact et d'envol représentée par un quadrilatère de 11,40 m par 11,40 m ;
- une aire de sécurité correspondant à un quadrilatère de 27,50 m par 27,50 m ;
- deux postes de stationnement de diamètre 16,50 m, assortis chacun d'une aire de protection de diamètre 27,50 m.

L'hélistation est utilisable toute l'année, de jour uniquement, suivant les règles de vol à vue et les conditions fixées par le règlement de la circulation aérienne, ainsi que par la réglementation relative à l'exploitation des hélicoptères. L'autorisation a été donnée pour 5 000 mouvements par an.

Une cabine du téléphérique de Caron a été installée à proximité de l'hélistation et aménagée afin d'offrir un espace accueil ainsi que des toilettes.



LES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2015

VILLARLURIN

- ① Réalisation d'un mur de soutènement rue des Vignes.
- Changement du chauffage du préau de l'école (aérotherme)
- Changement d'une banque réfrigérée pour le repas des enfants à l'école
- Réparation de chaussée «goudron»

LA CÔTE DERRIÈRE

- Réfection d'un mur de soutènement

LES FRÊNES

- Mise en souterrain des réseaux secs (électricité, téléphone), mise en séparatif des eaux usées et réfection du réseau d'eau potable.

VILLARENGER

- Réfection de la chapelle
- Réfection de l'aire de jeux

SAINT-MARTIN-DE-BELLEVILLE

- Restauration des façades du transformateur de la Mairie
- Divers travaux d'entretien à l'école primaire
- Extension éclairage public route du Châtelard
- Habillage en pierre des massifs des candélabres d'éclairage public
- Réfection d'un appartement dans un bâtiment communal

LE CHÂTELARD

- ② Création d'une aire de jeux et de places de stationnement

LE VILLARD

- Bouclage du réseau d'eau potable pour une meilleure circulation de l'eau dans les canalisations, afin de limiter les fuites d'eau et de distribuer une eau de meilleure qualité
- Travaux de voirie
- Travaux de voirie : reprise du mur de soutènement, mise en œuvre de glissières de sécurité, reprise du réseau France Telecom et réfection de la voirie

SAINT-MARCEL

- Déplacement d'un mât d'éclairage public

LES GRANGES

- Installation d'un défibrillateur
- Reprise d'une canalisation d'eau potable (250 m) afin de supprimer les eaux pluviales entraînant des dysfonctionnements au niveau de la station d'épuration (suite orages juin 2015)

- ③ Création d'une chambre de vanne afin de sectoriser le réseau d'eau potable pour intervenir plus rapidement et ne pas couper l'ensemble du village en cas de fuite sur une canalisation

LE LAVASSAY

- Création d'un abribus et éclairage
- Création d'un merlon de protection sur la route d'accès au village

PRARANGER

- Remplacement des menuiseries à l'école maternelle
- Divers travaux d'entretien à l'école primaire

LES MENUIRES

- Livraison des nouveaux locaux du ski-club
- Extension du centre médical de Pelvoux
- Extension de la tour de chronométrage du stade de slalom (salle hors-sac et toilettes)
- Mise en place d'une vidéo surveillance dans la galerie de l'Adret
- Géodétection du réseau éclairage public
- Illumination des arches de la Croisette
- Aménagement de locaux techniques
- Entretien des lasures escalier des Bruyères
- Pose des conteneurs semi-enterrés aux Menuires (quartier de Reberty - dernière tranche)
- Construction d'une station de reminéralisation de l'eau potable à Reberty
- Travaux à la déchèterie (CCCT) : filets sur l'arrière de la déchèterie pour éviter les envolées de déchets dans le talus, réaménagements (abri, plateforme pour les camions de collecte)

VAL THORENS

- Extension des garages des services techniques
- Déplacement de la fourrière
- Aménagement de l'entrée de la station
- Réfection des illuminations (quartiers par couleur)
- Divers travaux d'entretien à l'école primaire
- Sonorisation de la place Caron et mise en place d'un coffret animations
- Réfection du hall de la gare routière
- Réfection de huit appartements communaux
- Réfection du pont skieur vers l'office de tourisme
- Géodétection du réseau éclairage public
- Réhabilitation du réseau d'eaux usées dans le secteur bowling (1^{re} tranche : 180 m)
- Aménagement de garages pour les restaurants d'altitude

COMMUNE

- Recalibrage de la piste de ski de fond entre Saint-Martin et Saint-Marcel
- Campagne de recherches de fuites d'eau et réparations de fuites sur les canalisations d'eau potable tout au long de l'année
- Amélioration du cadre de vie : fleurissement communal, fauchage et entretien des espaces verts, divers plantations paysagères
- Entretien des chemins ruraux et des sentiers pédestres
- Réfection du massif de la Croix du Cochet
- Réparation des huisseries au chalet de la Moendaz
- Réfection d'une pile du pont de Planlebon
- Travaux d'enrobés

LES AUTORISATIONS D'OCCUPATION DU SOL DÉLIVRÉES**DÉCLARATIONS PRÉALABLES**

- **SETAM** : agrandissement d'un local technique salle des machines du blanchot à Val Thorens
- **SETAM** : agrandissement d'un local technique usine à neige à Val Thorens
- **Mme Françoise Jay-Dumaz** : modification en habitat pour une partie du bâtiment aux Menuires
- **M. Jean-Pierre Capelli** : remplacement d'une porte fenêtre par une baie immeuble Ski Soleil 2 aux Menuires
- **M. Sébastien Couesnon** : changement des huisseries immeuble Les Gentianes aux Menuires
- **M. Guy Bonnet** : remplacement des huisseries immeuble Preyrand 1 aux Menuires
- **SARL Restaurant Les Quatre Vents M. Sébastien Borrel** : aménagement extérieur du restaurant aux Menuires
- **M. Germain Duroule** : changement des huisseries immeuble Les Gentianes aux Menuires
- **Syndicat des copropriétaires "Le Beaufortain" Agence Capuçon M. Desmuet** : rénovation énergétique de la copropriété aux Menuires
- **SARL SD Thermique M. Stéphane Solignac** : remplacement des ouvrants résidence Les Balcons d'Olympie aux Menuires
- **SCI Le Brelin M. Emmanuel de Vendin** : travaux d'entretien et réfections diverses résidence Brelin Les Trois Marches aux Menuires
- **Mme Régine Jay Grillot** : réfection des façades à Saint-Martin
- **M. Dieter Lippert** : pose d'un velux en toiture immeuble L'Argousier aux Menuires
- **SCI BH** : construction d'une cage d'ascenseur et d'un escalier abrité à Val Thorens
- **M. Stéphane Guri** : construction d'un garage aux Granges
- **M. Sébastien Borrel** : réfection de toiture à Saint-Martin
- **SASU Veoli M. Jean Rouch** : installation d'un système photovoltaïque à Saint-Martin
- **Mme Catherine Decamp** : création de deux ouvertures et déplacement d'une grille VMC immeuble L'Arcelle 1 à Val Thorens
- **M. Michel Thiebaud** : fermeture d'un balcon résidence Ski Soleil 1 aux Menuires
- **Mme Djessy Brugnon** : fermeture d'un balcon immeuble Les Glaciers à Val Thorens
- **SC Club Hotel Maeva M. Farid Idiri** : réparation et peintures des parties maçonnées à Val Thorens
- **Chalet Consulting and Development** : division en vue de construire à Villarabout
- **SDC Silveralp SARL Pedrini Gestion Montagne** : modification de toiture et façades immeuble Le Silveralp à Val Thorens
- **M. Jules Mugnier** : agrandissement d'un garage au Bettaix
- **SAS Home By U** : division en vue de construire à Saint-Martin
- **M. Michel Darre** : ravalement des façades au Châtelard
- **M. Eric Cnockaert** : pose de volets roulants immeuble Le Villaret aux Menuires
- **M. Morgan Heliot** : rénovation d'une montagnette aux Menuires
- **Mme Geneviève Racine** : pose d'un velux à Saint-Marcel
- **Mme Gisèle Martin** : consolidation d'un hangar agricole existant à Bérenger
- **M. Claude Rey** : division en vue de construire à Saint-Martin

- **M. William Edwards** : modification de façade à Villarabout
- **Commune de Saint-Martin-de-Belleville** : habillage d'un transformateur EDF poste CB Mairie
- **M. Bernard Morand** : création de deux fenêtres immeuble L'Argousier aux Menuires
- **M. Daniel Oberlin** : fermeture d'un balcon immeuble Les Névés à Val Thorens
- **Mme Claudette Jay** : création d'une ouverture à Villarencel
- **Commune de Saint-Martin-de-Belleville** : mise en conformité du hall des Dorons aux Menuires
- **M. Patrice Fournier** : changement des huisseries immeuble Les Bouquetins aux Menuires
- **M. Norman Peires** : réfection d'une véranda en bois immeuble Les Trois Vallées à Val Thorens
- **SAS Val Investissement** : changement de destination Chalet Val 2400 à Val Thorens
- **M. Francis Dorra** : construction d'un casier à skis à Bérenger
- **M. Philippe Panet** : modifications de façades à Saint-Marcel
- **Sevabel M. Pascal Abry** : implantation d'un chalet d'accueil au Bettex
- **Mme Elise Mugnier** : construction d'un garage et d'une cave accolée au bâtiment principal à La Côte Derrière
- **Commune de Saint-Martin-de-Belleville** : modification de façade et création d'un plancher supplémentaire au hangar de stockage communal aux Menuires
- **Commune de Saint-Martin-de-Belleville** : remplacement des menuiseries de l'école maternelle à Praranger
- **M. Denis Boutour** : changement des huisseries immeuble Les Gentianes aux Menuires
- **M. Tony Scappaticci** : aménagement extérieur et création d'ouvertures à Saint-Marcel
- **SARL Hameau du Kashmir** : mise en place d'un claustra de protection en bois à Val Thorens
- **M. Stephen Rogers** : modification de façade résidence Les Balcons d'Olympie aux Menuires
- **SARL Case Blanche M. Jérôme Pauchard** : division en vue de construire à Saint-Martin
- **M. Mickaël Dalès** : construction d'une terrasse et création d'ouvertures au Lavassay
- **Pedri Gestion Montagne M. Arnaud Florentin** : réfection des façades immeuble L'Arche à Val Thorens
- **Mme Sara Hudry** : modification de la pente de toit et création d'une jacobine à Praranger
- **Mme Maryline Plaisance et M. Jérôme Chevalier-Curt** : restauration d'une montagnette à Gittamelon
- **SARL Energie Habitat M. Jean Rouch** : installation de panneaux solaires au Bettex

PERMIS D'AMÉNAGER

- **Sevabel** : réaménagement de la piste de ski de Nécou aux Menuires

PERMIS DE CONSTRUIRE

- **M. Jason Richardson** : modification des dimensions des quatre fenêtres immeuble L'Arcelle 1 à Val Thorens
- **SARL Pitzberg M. Marc Gorini** : permis modificatif à Val Thorens
- **Eiffage Immobilier** : modificatif du permis initial à L'Allée aux Menuires
- **SCI Colys Mme Aurélie Arnaud** : construction d'un bâtiment d'habitation de quatre logements Les Balcons de Val Thorens
- **Commune de Saint-Martin-de-Belleville** : construction d'un ski-club à Preyerand aux Menuires
- **SCI Natalia** : construction d'une résidence de tourisme **** aux Menuires
- **SCCV Villarabout M. François Meon** : construction de deux maisons d'habitation à Villarabout
- **SNC La Chasse** : extension et aménagement de la toiture à Val Thorens
- **SCI Datcha 2400** : construction d'une maison passive Les Balcons de Val Thorens
- **SAS Home by U** : construction de deux chalets d'habitation à Saint-Martin
- **Mme Armelle Laissus** : aménagement et surélévation d'un bâtiment en six logements dans le quartier de Preyerand aux Menuires
- **M. Alain Aubert** : aménagement d'une deuxième place de stationnement intérieure aux Granges
- **Sevabel M. Pascal Abry** : DAET télésiège de Saint-Martin Express
- **Copropriété L'Arcelle Pedri Gestion Montagne M. Arnaud Florentin** : modification de création d'ouverture immeuble L'Arcelle 1 à Val Thorens
- **S.A.S de la Savoie M. Eric Pasquier** : boîtes de stockage pour les restaurants d'altitude de Val Thorens
- **GAEC Chantacoucou** : extension d'un bâtiment d'élevage et construction d'un abri matériel au Châtelard
- **M. Didier Crey** : construction d'une maison individuelle à Bérenger - Permis modificatif diminution de la surface du terrain à Bérenger
- **M. Christophe Mounier** : construction d'une maison individuelle d'habitation à Villarabout
- **M. Jean Perie** : création d'un sas d'entrée et fermeture de la terrasse au Lavassay
- **SCI KMVH M. Hendrick Van Heek** : extension et réaménagement de l'hôtel La Marmotte à Val Thorens
- **Mme Carine Saïag** : construction d'une maison individuelle à Villarabout
- **M. Mickaël Gacon** : construction d'un bâtiment agricole au Bettex
- **M. Gary Symes** : construction de trois chalets au Châtelard
- **Commune de Saint-Martin-de-Belleville** : extension du dépôt communal à Val Thorens - Extension de la tour de chronométrage aux Menuires
- **M. Rory Walker** : rénovation d'une habitation à Villarabout
- **SETAM** : construction de la gare du funitel de Thorens G2 à Val Thoren - Construction de la gare amont du funitel 3 Vallées à Val Thorens - Construction de la gare aval du funitel de Thorens à Val Thorens
- **M. Paul Land** : rénovation d'une habitation à Villarabout
- **M. Jean Louis Clavel** : construction d'un garage à Villarabout
- **SAS Home by U Mme Séverine Umdenstock** : construction d'un chalet de trois appartements à Saint-Martin
- **SARL Reberty Village et SARL Mini MWA** : changement de destination du chalet n°2 au Bettex

LA COMMUNE RÉCOMPENSÉE D'UNE TROISIÈME FLEUR !



Riche d'un cadre environnemental naturellement exceptionnel, la commune des Belleville se doit de réserver un accueil privilégié à tous les amoureux de notre vallée en mettant en valeur le patrimoine, bâti ou paysager.

D'importants efforts ont été réalisés pour améliorer l'embellissement de nos villages et nos stations, notamment par le fleurissement, avec des mentions toutes particulières pour :

- *Le fleurissement des espaces publics*
- *Un embellissement assuré tout au long de l'année : fleurissement du printemps à l'automne, illuminations et décorations pendant la saison d'hiver dans nos stations.*



Le label obtenu en 2015 est un véritable outil de promotion touristique. Au-delà du fleurissement, il est la marque d'une stratégie d'action ambitieuse qui s'inscrit dans une démarche partagée de développement durable et de qualité du cadre de vie.

Ainsi, cette 3^e fleur ne récompense pas uniquement notre fleurissement communal exceptionnel. A ce niveau de labellisation, les critères ont porté sur les points suivants :

- La démarche de valorisation
- Le patrimoine végétal et le fleurissement
- La gestion environnementale et la qualité de l'espace public
- L'animation et la promotion de la démarche.

Toutes les équipes des services techniques se sont fortement mobilisées depuis quelques années pour atteindre cet objectif, accompagnées et soutenues par les élus en charge du fleurissement et du cadre de vie. Ainsi, cette distinction est la reconnaissance d'un travail de longue haleine mené par tous, élus, agents municipaux, acteurs économiques, particuliers, sans oublier les partenaires tels que l'ONF, le Parc national de la Vanoise ...

La municipalité remercie vivement tous ceux qui contribuent à la valorisation et à l'attractivité de notre commune !



BRÈVES

LA SIGNATURE D'UNE CHARTE AVEC LE PARC NATIONAL DE LA VANOISE



Par délibération en date du 22 septembre 2015, la commune de Saint-Martin-de-Belleville a adopté la charte du Parc national de la Vanoise. Sur l'ensemble du massif de la Vanoise, seules deux communes ont signé cette charte : Saint-Martin-de-Belleville et Peisey-Nancroix. Aujourd'hui, une convention commune signée par la Mairie et le Parc est en cours de rédaction pour travailler sur des actions présentes et à venir. Depuis des années, les relations tissées avec le Parc sont excellentes et ont permis une collaboration sur divers sujets, tels que les zones humides, les chardons bleus, etc. Ce partenariat devrait ainsi être renforcé par la mise en place de nouvelles actions.

LA COLLECTE DES HUILES ALIMENTAIRES

La collecte auprès des professionnels des huiles alimentaires se poursuit cet hiver. La communauté de communes Cœur de Tarentaise (CCCT) a décidé de prendre en charge cette collecte en 2016. La société Trialp collectera les bidons de 30 litres et redonnera des bidons vides en échange.

Pour information, dans les stations de la CCCT (Saint-Martin, Les Menuires et Val Thorens), Trialp a collecté 30 950 kg en 2013 et 35 090 kg en 2014, soit une augmentation de 4 140 kg !

Les collectes ont débuté début décembre 2015 dans les stations. Merci aux professionnels de bien jouer le jeu et de remettre leurs huiles à Trialp !

Si vous souhaitez connaître les dates de collecte, contactez le service environnement au 04 79 08 94 30 ou Trialp au 04 79 96 41 05.

INFOS DÉCHÈTERIES

UNE CARTE D'ACCÈS À LA DÉCHÈTERIE DES MENUIRES EN 2016

À partir du mois de mars 2016, l'accès à la déchèterie des Menuires se fera, à l'instar de celle de l'Île Ferlay à Villarlurin, avec une carte à code. Cette carte sera valable pour les 2 déchèteries de la communauté de communes Cœur de Tarentaise.

Il existe 3 types de carte : "particuliers", "professionnels" et "collectivités". Un bulletin d'adhésion a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres fin janvier 2016. Vous pouvez dès à présent découper, remplir et déposer ce formulaire à la déchèterie, en joignant un justificatif de domicile et la copie de votre pièce d'identité, pour avoir gratuitement votre carte d'accès. Il sera ensuite possible de la récupérer auprès du gardien ou de la recevoir par courrier (dans ce cas, fournir une enveloppe timbrée avec votre adresse).

Le formulaire est également disponible sur le site Internet www.lesbelleville.fr, rubrique Documents à télécharger.



UN ESPACE "COCOON" À LA DÉCHÈTERIE DES MENUIRES

Un nouvel espace a été mis en place, derrière l'accueil, permettant de déposer facilement les filtres à gasoil, filtres à air, aérosols, ampoules, piles, cartouches d'encre, capsules Nespresso, déchets dangereux, textiles... Quoiqu'il arrive, Jo reste à votre écoute pour toute demande !

RAPPEL POUR LES CARTOUCHES ET LES CAPSULES NESPRESSO

Les déchèteries des Menuires et de l'Île Ferlay les récupèrent : pensez à les déposer. C'est gratuit et cela permet un recyclage des matériaux !



ATTENTION !

En période hivernale, du 1^{er} décembre au 31 mars, les jours et horaires d'ouverture des déchèteries sont :

- Déchèterie des Menuires (04 79 00 67 72) : ouverture du lundi au vendredi, de 13h à 17h
- Déchèterie de l'Île Ferlay à Villarlurin (04 79 24 69 80) : ouverture du lundi au samedi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

LES BIO DÉCHETS DES PROFESSIONNELS



La communauté de communes Cœur de Tarentaise expérimente depuis l'année passée une collecte test de bio déchets dans les stations pendant l'hiver. Ce sont 5 établissements qui ont accepté favorablement l'expérimentation sur l'ensemble de la saison hivernale 2015/2016 : 2 centres de vacances (Belambra et Village Club du Soleil aux Menuires), 1 supermarché (Carrefour Montagne à l'entrée des Menuires) et 1 restaurant à Saint-Martin (Le Jardin de Joséphine). Un bilan sera réalisé en fin d'hiver.

Qu'est-ce qu'un bio déchet professionnel ? Ce terme englobe les épluchures de fruits et de légumes de la cuisine, les restes d'assiette, de buffet, les huiles alimentaires, les déchets verts.

Quelle est la réglementation actuelle et à venir pour les bio déchets des professionnels ?

A partir du 1^{er} janvier 2016, tout producteur de bio déchets de plus de 10 tonnes par an ou 38 kg par jour doit en faire le tri et les traiter par une filière spécialisée pour être valorisés. Ce seuil diminue chaque année et les professionnels vont devoir s'organiser en conséquence. Par ailleurs, autant que possible, les « gros producteurs » de bio déchets doivent privilégier leur réduction à la source.

Aujourd'hui, si vous êtes un restaurateur produisant 200 repas par jour, en moyenne, pendant 4 mois, vous générez entre 3 et 3,5 tonnes de déchets : vous n'êtes pas encore concernés. En revanche, si vous produisez 500 repas pendant 5 mois, vous avez l'obligation de mettre en place dès à présent ce tri.

Que fait-on des bio déchets ? Plusieurs solutions sont possibles selon le contexte :

- Une collecte est organisée par la collectivité ou par un prestataire privé et les bio déchets sont ensuite acheminés vers une unité de méthanisation
- Vous investissez dans un éco digesteur
- Vous investissez dans un composteur

Pour plus d'informations à ce sujet, contactez le service environnement au 04 79 08 94 30.

RECYCLAGE DES FORAITS DE SKI : un test concluant

Au cours de l'automne 2015, les stations de ski de la Plagne, des Arcs, de Valmorel, de la Rosière et des Menuires ont regroupé leurs forfaits usagés afin de les recycler. Cette action a été coordonnée par le SMITOM de Tarentaise, en partenariat avec la communauté de communes des Versants d'Aime et le centre de tri Valespace situé à Chambéry. Au total, 550 kg de plastique ont été détournés de l'incinération pour être valorisés en PVC en France et dans les pays frontaliers.

Le SMITOM de Tarentaise rappelle qu'au quotidien, seuls les bouteilles et les flacons en plastique peuvent être jetés dans les conteneurs de tri jaunes, les autres déchets en plastique sont à jeter dans les poubelles grises.



MONOXYDE DE CARBONE : comment prévenir les intoxications ?

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un million de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

POUR ÉVITER LES INTOXICATIONS, DES GESTES SIMPLES EXISTENT :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement, ainsi qu'à une bonne utilisation des appareils à combustion.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

En savoir plus : www.prevention-maison.fr



LES NOUVEAUTÉS DE L'HIVER 2015/2016



A Saint-Martin et dans les villages

CÔTÉ HÉBERGEMENT

① Chalet L'Écurie

Dernier né de l'Alpine Club, le chalet L'Écurie est situé dans le hameau de Villarabout. Il a été aménagé dans une ancienne ferme bellevalloise de 1885, dont la restauration a été guidée dans le souci de préserver les traces du passé, tout en maintenant l'esprit d'une maison de famille. La charpente, l'ancien plancher, les mangeoires de l'étable et les ardoises de la toiture ont été conservés et sont désormais utilisés comme éléments de décoration. L'Écurie peut accueillir jusqu'à 8 convives, répartis dans 4 chambres avec salle d'eau privative. Sont incluses les prestations hôtelières suivantes : chef à domicile, ménage quotidien et transport vers les pistes.

Chalet Polaris

Situé au cœur du vieux village de Saint-Martin, ce chalet de 200 m², dont la construction a été achevée cet été est idéal pour les grandes tribus. Ce douillet cocon réparti sur 4 étages et pouvant accueillir jusqu'à 11 convives offre un vaste espace de vie et 5 chambres avec salle d'eau privative.

② Chalet Home by U

Amateurs d'architecture, d'art et de design, les propriétaires ont conçu ces chalets mitoyens situés au chef-lieu en y imprimant leurs goûts éclectiques et contemporains, en veillant également au confort des futurs hôtes. Si les extérieurs déclinent à l'envie les matériaux locaux (pierre de taille et bois), l'intérieur surprend par les choix de matériaux et de décoration : sol en béton brut, larges baies vitrées avec vue sur la vallée, mobilier mêlant design scandinave, bois massif et pièces vintage. Des œuvres d'artistes dialoguent avec le décor : peintures de Fanny Vanoye, photos d'Hélène Carron, mobilier de Dado Robino.

Sur le plan du confort, rien n'a été négligé. Sur une superficie de 200 m², chaque chalet offre un vaste séjour avec cheminée, une cuisine doublée d'une arrière-cuisine, 5 chambres avec salle d'eau privative et télévision, un espace Spa avec sauna, douche et table de massage, un ski room avec sèche-chaussures.

CÔTÉ ACTIVITÉS

Concerts, Breakfast Be My Guest et Be My Guest Evening sont proposés pour offrir à la clientèle une expérience chaleureuse et développer l'animation du village.

Aux Menuires

CÔTÉ ACTIVITÉS

③ En janvier et en mars, les **Crazy after ski** vont animer l'après-ski aux Menuires. Rendez-vous dans les bars des Bruyères le lundi et à la Croisette le mercredi, de 16h30 à 18h30, pour 3 concerts en simultané dans chaque quartier. Une programmation différente est prévue chaque semaine dans chaque établissement.

La Yéti Race déboule aux Menuires le 13 mars 2016 ! Cette course de trail sur neige offre un parcours de 20 km réunissant à la fois des épreuves d'orientation, de précision, de force, d'agilité et d'endurance. Par équipe de 2, les participants relèvent les défis du Yéti tout au long du parcours. Du sport, du challenge et une ambiance conviviale : la Yéti Race est l'évènement de l'hiver à ne pas rater !

La station des Menuires accueille cet hiver les **Championnats de France de ski Alpin "Elite"**, du 22 au 31 mars 2016. Rendez-vous immanquable qui clôture la saison de ski de nos tricolores. Une occasion en or pour côtoyer l'élite du ski français : Jean-Baptiste Grange, Alexis Pinturault, Tessa Worley. A ne pas manquer, le slalom parallèle mixte, le dimanche 27 mars 2016.



CÔTÉ PISTES

④ Avec la **nouvelle piste du Bouquetin**, c'est du ski facile en altitude qui est proposé à la Masse ! Cette nouvelle piste bleue offre 1 000 mètres de dénivellée et permet de rejoindre le bas de la station en toute sérénité.

Dans le secteur de la Croisette, la **nouvelle piste verte des Montagnettes** offre 400 mètres de dénivellée jusqu'au centre, sans dévers et équipée de neige de culture pour satisfaire à 100 % les apprentis skieurs. En parallèle, l'ancien télésiège de la Montagnette a été démonté pour ne pas dénaturer le paysage et libérer de l'espace pour les pistes, les skieurs débutants empruntent désormais le débrayable 6 places des Menuires.

Construction d'un nouveau point de vente pour les forfaits de ski de 300 m² sur le front de neige de la Croisette pour une meilleure accessibilité et plus de confort pour nos clients. Un point de vente multicanal où les technologies digitales sont mises en avant.

Le **renouvellement régulier du parc de remontées mécaniques** permet aux Menuires de rester à la pointe de l'innovation. Deux télésièges ont été remplacés par des débrayables plus performants :

- ⑤ **Le Saint-Martin Express**

Ce nouveau télésiège débrayable 6 places, protégées par des bulles amovibles, permet de relier le sommet de Tougnète en 7 minutes sur le secteur Saint-Martin. Les skieurs gagnent ainsi en confort et en rapidité dans leur liaison vers les vastes espaces des 3 Vallées.

- **Le Bettex**

Un nouveau débrayable 4 places vient remplacer un télésiège à pinces fixes 2 places, qui offre plus de confort et de rapidité pour rejoindre la piste bleue du gros Tougne et le cœur du domaine skiable des Menuires.

CÔTÉ HÉBERGEMENT

Le Chalet Iselime****

Dans le quartier de Preyerand, ce chalet haut de gamme propose 4 appartements distincts de 105 m² à 138 m², pouvant accueillir de 8 à 10 personnes. Chaque logement est unique et présente un parti pris original alliant sobriété, modernité et audace. Le chalet correspond aux nouvelles attentes des grandes tribus. Chacun son chez soi, mais sans être trop loin du reste de la famille ou des amis ! Poêle à bois dans le séjour, sauna privatif par appartement, lits faits à l'arrivée, wifi gratuit sont quelques exemples de services inclus dans la location.

Le chalet Natalia****

Pour ceux qui sont à la recherche d'authenticité et d'une ambiance "village" aux Menuires, le Natalia**** est la solution adéquate. Cette résidence située sur les hauteurs de Reberty 2000, allie charme et confort avec 27 appartements de style contemporain. En bonus : hébergement skis aux pieds, vue panoramique sur la Pointe de La Masse et espace détente avec sauna et hammam !

Nouvelle gamme de séjours

Cet hiver, Les Menuires proposent une collection de séjours tout-compris pour les couples, les familles et les groupes d'amis... "Chéri fais-moi peur !", "Family Trappeur Trip", "Les papis font du ski", "le Ski pour les nuls" ... sont quelques exemples d'offres commercialisées par la centrale de réservation. En quelques clics, les clients peuvent réserver leurs vacances tout inclus selon leurs envies.



⑥

⑦



⑧

⑨



A Val Thorens

⑥ FIGHT SKI CLUB

Une expérience qui commence en ligne et se prolonge sur les pistes avec une websérie inspirée et racontée par notre champion Jean-Frédéric Chapuis. Un plongeon dans l'esprit originel du ski cross : la soif du challenge, le plaisir de "se tirer la bourre entre potes" où le jeu, les défis et l'anticonformisme font loi. À suivre tout au long de la saison sur la chaîne Youtube Val Thorens. Rendez-vous sur le stade de ski cross tous les mercredis. Challenge : battre le temps de référence de Jean-Frédéric Chapuis et décrocher son crochet. À vous de jouer dès l'ouverture du stade au grand public !

⑦ VTPASS

"Le VTPass, l'innovation de Val Thorens au service du client !"

Comment faire pour permettre aux clients de profiter toujours plus de leur séjour à Val Thorens ? Pour pouvoir répondre à cette question, la station a lancé cette saison le VTPass. Fruit d'une étroite collaboration entre les parties prenantes du projet GRC, ce concept novateur pour une station de ski offrira à son détenteur de nombreux avantages, réductions et privilèges. Cette carte, commercialisée au tarif de 25 €, sera également proposée comme support dématérialisé sous forme de QRCode téléchargeable sur les smartphones. La technologie, utilisée par les compagnies de transport (British Airways, SNCF, entre autres) permettra aux détenteurs d'utiliser ses avantages de manière simple et ergonomique.

VAL THO A DU COEUR

En bonne fée saisonnière, Julie Gosselin milite pour éviter le gaspillage alimentaire en station. Elle propose aux vacanciers et tours-opérateurs de récupérer toutes les denrées alimentaires non périssables qui n'ont pas été consommées pour les redistribuer aux Restos du Cœur. Les denrées sont à déposer dans le hall d'accueil des parkings PO et P2. Une belle initiative !
Val Too Much Charity : 04 79 00 02 49.

CÔTÉ HÉBERGEMENT

⑧ Hôtel Pashmina ****

Un refuge de luxe, créé par la famille Gorini, qui se veut élégant et doux, une pause à l'écart du monde, autour de cinq promesses, une pour chaque étoile : le dépaysement, l'esprit de famille, le luxe, l'évasion et la garantie de vacances réussies à Val Thorens. Très respectueux de son environnement hors du commun, le Pashmina a su se fondre dans un paysage unique avec des aménagements intérieurs qui mettent en valeur les savoir-faire locaux et traditionnels. L'hôtel comprend 42 chambres et suites, 8 cosy home, 2 appartements chalets en triplex, 1 spa et 2 restaurants. Insolite "l'igloo pod" : un cocon de verre situé sur le toit de l'hôtel attend les amateurs d'expériences insolites pour une nuit inoubliable à la belle étoile ...

CÔTÉ RESTAURATION

⑨ L'herbier de Jean Sulpice **

Pionnier de la gastronomie en altitude, ce chef doublement étoilé est avant tout un fervent défenseur de son terroir. Ce nouvel ouvrage, L'Assiette Sauvage, est l'histoire d'une rencontre avec le cueilleur de plantes Stéphane Meyer autour de la passion de la nature. Tartare de carottes et achillée millefeuille, fleurs de salsifis en tempura, tartiflette au carvi, madeleines à l'acacia, 45 recettes originales et accessibles à tous, pour donner l'envie et le goût de redécouvrir les herbes et les fleurs qui nous entourent jusque dans notre assiette.

Les nouvelles tables gourmandes

“Les Explorateurs” et “Le Base Camp” sont à découvrir au refuge hôtel Pashmina avec le Chef Romuald Fassenet, Meilleur Ouvrier de France, à l’élaboration des menus, et le Chef Josselin Jeanblanc, au piano, pour une cuisine racée d’altitude avec de nouvelles explorations gustatives.

La Maison et la Pause labellisés “Maîtres restaurateurs”

La brasserie La Maison propose une carte élaborée en collaboration avec le chef étoilé aveyronnais Cyril Attrazic. La spécialité : la côte de bœuf accompagnée d’aligot (tomme fraîche de l’Aubrac et pommes de terre). La Pause, restaurant de l’hôtel Le Portillo*** propose, quant à lui, une cuisine française traditionnelle et des spécialités du chef comme l’œuf poché Meurette.

CÔTÉ PISTES**Cap sur la Funslope**

La Funslope, ce drôle de parcours jonché d’obstacles arrive pour la première fois en France. Val Thorens crée un parcours XL de 900 mètres de long avec plus de 50 modules de jeux faisant appel à tous les sens grâce à des modules sonores et d’interaction physique. Tunnels en neige, ponts, spirales, virages relevés : 3 minutes d’action destinées aux skieurs et snowboarders de tout âge qui veulent s’amuser... Située à côté du télésiège express débrayable «2 Lacs», au centre du domaine skiable de Val Thorens, la Funslope est une expérience nouvelle pour débiter, s’amuser ou se faire plaisir.

Easy Park : le freestyle accessible à tous

Un nouvel espace de 7 hectares facile à rider pour tous ceux qui souhaitent s’essayer aux sensations du freestyle. Les tremplins sont adaptés pour l’apprentissage des premiers sauts et des premières figures. Il suffit de traverser la piste des Plateaux pour s’inspirer des figures des spécialistes à l’œuvre sur le snowpark expert.

Inauguration d’une piste rouge au soleil

Située sur le secteur Plein Sud, la piste rouge de la Chasse est tracée dans le prolongement de Pluviomètre jusqu’au boulevard Cumin. Un aménagement qui permet de nouveaux circuits sur le domaine skiable et en fluidifie la fréquentation. En chemin, les skieurs peuvent aussi faire une délicieuse pause au chalet d’alpage “Chez Pépé Nicolas”, désormais accessible skis aux pieds.

CÔTÉ ACTIVITÉS**Balade aérienne en paramoteur**

Le paramoteur est un parapente auquel s’ajoute un moteur léger porté sur le dos du pilote. Il permet de gérer l’altitude et de se maintenir en l’air aussi longtemps que souhaité. Un vol biplace aux côtés de Timothy Green (recordman du monde en altitude à 5 088 m), confortablement assis, les yeux écarquillés sur la beauté qu’offrent les paysages vus du ciel. Au gré des envies, Tim propose une simple balade ou un vol acrobatique. Et par respect de l’environnement le moteur consomme du carburant Bioéthanol, belle idée pour la planète !

Randonnée zen raquettes et yoga

La montagne est le lieu idéal pour décompresser et se ressourcer. Quoi de mieux qu’une balade en raquettes alternant marche douce et exercices de yoga pour bien s’oxygéner et apaiser son mental ? Brigitte, accompagnatrice en montagne, et Anita, formatrice yoga, commencent par une séance d’étirement, raquettes aux pieds, puis deux autres pauses zen, dont la salutation au soleil et la méditation assise, se mêlent à la randonnée.

T’inquiète chéri(e), je gère !

Les conducteurs/trices de tous niveaux pourront se rendre avec leur propre véhicule sur la glace, afin d’aborder les techniques qui permettent la maîtrise et la sécurité du véhicule. Séances d’1h30 comprenant initiation, fondamentaux, freinage, évitement, situation d’urgence ...

Ateliers créatifs parents et enfants

Les vacances à la neige ce n’est pas que du ski et de la luge ... Réservés aux enfants de 2 à 8 ans, ces nouveaux ateliers gratuits sont proposés une à deux fois par semaine, à partir de Noël. Les enfants passent un moment privilégié avec leurs parents à travers des découvertes créatives autour du thème de la montagne et de l’hiver. Confection de boules de Noël, de flocons en paillettes, de cartes postales animées, les bambins repartent avec un petit souvenir fait main et les parents se détendent !

A chacun sa soirée !

Deux soirs par semaine, à la fermeture des pistes, parents et enfants partent en randonnée raquettes de 17h30 à 19h, mais chacun de leur côté ! Construction d’igloo et chocolat chaud pour les enfants, balade sous les étoiles et vin chaud pour les parents. Toute la famille repart enrichie de son expérience et le lendemain les enfants peuvent même montrer l’igloo qu’ils ont construit à leurs parents ... s’il n’a pas été occupé par un yéti pendant la nuit !

Apprendre une langue en skiant

Qui a dit qu’on ne pouvait pas apprendre en s’amusant et joindre l’utile à l’agréable ? Certainement pas l’école Ski-Cool qui propose cet hiver d’apprendre une langue tout en skiant. Parler quelques mots, se familiariser ou se perfectionner avec une autre langue, c’est ce que proposent les moniteurs bilingues pendant les cours collectifs en français pour les anglophones et en anglais pour les francophones.



DES RÉCOMPENSES POUR LES MENUIRES ET VAL THORENS

Les Menuires

Les Menuires élue meilleure station de ski de l'année pour les familles aux WORLD SNOW AWARDS 2015



Jeudi 5 novembre 2015, au Telegraph Ski and Snowboard Show à Londres, la station des Menuires a été élue "Best family ski resort of the year". Ce concours, organisé par le groupe Telegraph, récompense chaque automne "les stations de sports d'hiver" de l'année. 8 prix sont décernés dont celui de la meilleure station de ski pour les familles. Un jury de 12 experts issus du milieu du ski (journalistes de la presse spécialisée, tour-opérateurs, etc.) s'est réuni le 18 septembre pour choisir les grands gagnants 2015, révélés le 5 novembre à Londres. Labellisée Famille Plus, la station des 3 Vallées a toujours été une référence pour l'accueil des familles. L'hiver dernier, Les Menuires avaient investi considérablement pour offrir toujours plus de sensations et d'émotions : une nouvelle garderie aux Bruyères, un nouveau centre aqualudique avec espace dédié pour les plus petits, une nouvelle piste de luge sur rail "Speed Mountain" et la création de pistes faciles sur le domaine skiable. Cet hiver, la station parachève son offre en proposant une collection de séjours tout-compris pour tous les types de familles, des plus sages aux plus excentriques, des plus calmes aux plus sportives... Cette nouvelle gamme de séjours pense également à ceux qui vivent la montagne autrement qu'en famille... Couples, jeunes et seniors trouveront leur bonheur !

Les Menuires remportent le Trophée de l'innovation aux Trophées SITRA 2015

Lors du dernier séminaire SITRA organisé à Saint-Etienne, Les Menuires ont été récompensés par un Trophée de l'innovation, concernant le nouveau site Internet de la station et plus précisément le moteur de recherche affinitaire présent sur plusieurs pages du site. Ce nouvel outil permet de filtrer le contenu proposé aux clients en fonction des critères sélectionnés. Pour information, SITRA (Système d'Information Touristique Rhône-Alpes) devient désormais APIDAE ; ce système d'information n'est plus réservé à la région Rhône-Alpes, il est désormais utilisé par d'autres régions touristiques comme l'Île de France et Provence Alpes Côte d'Azur.

And the winner is... Val Thorens !

2 triplés consécutifs pour Val Thorens, Meilleure Station de France 2013, 2014 et 2015 et Meilleure Station Européenne 2014, 2015 et 2016 !



Le 23 novembre 2015, c'est à Kitzbühel que les World Travel Awards ont sacré Val Thorens Meilleure Station de France pour la 3^e année.



Ces récompenses sont attribuées par les votes du grand public, d'experts du tourisme, d'entreprises et de tour-opérateurs. "Les dizaines de milliers de likes, commentaires et partages sur nos différents réseaux sociaux prouvent la force, l'affection et la mobilisation de notre communauté", déclare Grégory Guzzo, directeur de l'office de tourisme de Val Thorens.

Val Thorens a remporté 2 fois le titre de Meilleure Station du Monde en 2013 et 2014. Après le titre de Meilleure Station de France, c'est le titre européen qui vient couronner la passion et l'effort permanent des équipes à offrir le meilleur du ski dans la meilleure des ambiances. C'est la première fois qu'une destination européenne réussit ce triplé avec de plus, "une si large avance sur ses concurrents" (M. Lejeune, Directeur European Best Destinations). European Best Destinations a reconnu Val Thorens comme l'un des meilleurs offices de tourisme européens, "avec une promotion se hissant au niveau des plus grandes destinations Paris, Amsterdam, Lisbonne et même parfois au-delà des capacités de certains offices de tourisme nationaux".

Le 25 novembre 2015, à Lyon, Val Thorens a reçu le Trophée Destination d'excellence remis par Alain Le Corno, Président du comité régional et trésorier général de la Fédération Française de Ski. Les Trophées du Tourisme ont récompensé, pour la première fois, les professionnels du tourisme pour l'excellence de leurs prestations et leurs initiatives innovantes.

Grégory Guzzo, directeur de l'office de tourisme de Val Thorens : "Val Thorens vient d'être élue "Meilleure station de ski Européenne 2016" et "Meilleure Station de France 2015" pour la troisième année consécutive ! Bravo pour la mobilisation de nos clients, nos acteurs et nos équipes. Beaucoup de travail et d'efforts récompensés...".

LES ACTIONS DE PROMOTION DE NOS STATIONS

Val Thorens, un plan d'actions marketing et communication Live United

Live United donne du sens à l'action, repousse les frontières existantes du marketing et du challenge.

En réponse à ces volontés, nous nous devons d'être à la fois stratégique et tactique dans nos plans d'actions marketing et communication, afin de trouver des présences efficaces sur les différents canaux et créer une relation unique et durable avec nos clients.

Ainsi, nos actions sont réalisées avec agilité selon 3 grands leviers :

- **Nos outils (site web, réseaux sociaux, blog, etc.)**

Premier média de la destination, Val Thorens a choisi depuis quelques années de déployer sa stratégie digitale pour être au plus près des clients tout au long de leur parcours : avant, pendant et après le séjour, afin de faciliter et enrichir leur expérience. La communication s'appuie essentiellement sur une stratégie de production et de diffusion de contenus faits maison.

- **L'achat d'espace on et offline**

En complément pour élargir la cible et la dynamique, nous travaillons des campagnes en achat d'espaces médias entre octobre et avril pour travailler différentes périodes de séjour et donc différentes clientèles, soit près de 11 campagnes sur des supports tels que TV Magazine, Le Dauphiné Libéré, Le Meilleur des Alpes, Skiinfo, YouTube, The Telegraph, L'Express, Ici & Ailleurs, etc.

- **Enfin, le troisième volet de notre stratégie porte sur ce que les «autres disent de nous» (nos clients, journalistes, influenceurs, etc.)**

L'expérience de nos clients à chaque point de contact est l'heure de vérité, celle qui déclenchera la satisfaction, l'envie d'en parler et, graal suprême, l'envie de recommander et revenir dans la station. Cette année, un nouvel outil fait son apparition sur ce volet, le VTPass, le pass indispensable pour vivre pleinement son séjour. L'objectif est de faire découvrir la station au travers d'une carte qui regroupe des avantages gratuits, des privilèges et des réductions. Le VTPass est à la fois un outil d'animation et de fidélisation client mais aussi un moyen de mieux travailler l'expérience de nos clients par l'exploration de nouvelles expériences en station.



POUR CONCLURE,

ce plan de promotion hiver très soutenu repose sur une diversification des canaux des dispositifs mis en œuvre et des sujets abordés, qui nous permettent d'émerger au travers de la nébuleuse des offres et, dans le même temps, d'affirmer notre positionnement.



Aux Menuires et à Saint-Martin

Cet hiver, les Menuires et Saint-Martin-de-Belleville ont fait évoluer leur stratégie de communication en privilégiant deux axes :

- 1) adopter un plan de médiatisation tourné davantage vers le digital et les réseaux sociaux.
- 2) renforcer les actions de communication vers l'étranger.

CI-DESSOUS QUELQUES EXEMPLES :



LA SOGEVAB : une société aux projets forts et structurants



LA COMMUNE POURSUIT SA REFLEXION SUR LES EVOLUTIONS DES EQUIPEMENTS SPORTIFS EN S'APPUYANT SUR SON EXPLOITANT, LA SOGEVAB

la rénovation du centre sportif de Val Thorens

Une large enquête a été menée en 2015 avec 2 objectifs :

- comprendre les attentes des clients et leurs comportements,
- identifier les activités futures à proposer.

La démarche s'est faite en plusieurs temps, avec l'organisation d'une semaine "Innoweek" (semaine de l'innovation digitale) visant à proposer le plus d'activités possibles, et la mise en place d'un test en ligne de manière à sélectionner les activités prioritaires. 600 personnes ont été interrogées.

Le diagnostic des attentes des clients a mis en avant l'obsolescence du centre sportif en termes d'image et de confort, ainsi qu'une rupture de services dans le parcours clients.

La restitution des principaux résultats en janvier 2015 a fait apparaître, d'une part, la cible des urbains actifs (sportifs), en groupe (famille et amis), et, d'autre part, la nécessité de continuité de 3 activités de base indoor comme outdoor : aqua-spa, glisse, fun&forme. Des activités innovantes sont à développer, de même que des offres "autour du ski" (ex. : safari nocturne, bataille de boules de neige musclée, culture au plus haut ...).

Dans un premier temps, un portefeuille d'activités innovantes et cohérentes sera expérimenté, cette démarche étant initiée à l'échelle de la station. La réflexion sur la réhabilitation du centre sportif se poursuivra en tenant compte de la problématique de continuité des services de base.

la construction d'un centre "bien-être" à Saint-Martin-de-Belleville

Là encore, une enquête a été réalisée : la majorité des personnes interrogées est très enthousiaste par rapport à ce projet. Il ressort une demande forte pour des équipements de type bien-être, dans une ambiance "cocoon" et à l'esprit savoyard, au décor chaleureux et lumineux.

Les objectifs retenus et validés par les élus sont les suivants :

- proposer une offre d'activités complémentaires au ski, en après-ski et pour les non-skieurs, à l'extérieur comme à l'intérieur ;
- réaliser un équipement haut de gamme, en harmonie avec le caractère singulier de Saint-Martin, correctement dimensionné à ce village, en hiver comme en été, et intégré architecturalement ;
- maîtriser les coûts d'investissement et de fonctionnement.

Ce projet s'inscrit dans une réflexion globale pour le village de Saint-Martin, avec des installations mutualisées comprenant l'équipement de loisirs, une salle des fêtes et des locaux d'accueil pour le golf, ainsi qu'un espace de stationnement et un cheminement piétonniers vers le centre du village et vers le parking du Cochet.

LA SOGEVAB EN QUELQUES CHIFFRES

- ➔ Structure chargée de la gestion et de l'exploitation de :
 - 2 centres sportifs aux Menuires et à Val Thorens et 1 espace aqualudique aux Bruyères
 - 3 salles : salle Léo Lacroix, club house de Preyerand et espace animation des Bruyères aux Menuires - Forum Joseph Fontanet à Val Thorens
 - le circuit de glace Alain Prost à Val Thorens
 - 3 pôles organisationnels (carte multiloisirs, animations été, grands événements)

- ➔ 80 emplois en hiver - 100 en été
- ➔ Un chiffre d'affaires en progression de 11,4 % par rapport à l'exercice précédent :
 - résultats de fonctionnement positifs pour les centres sportifs de Val Thorens, des Menuires et le circuit de glace de Val Thorens (avec une participation communale pour les déficits)
 - augmentation de 4 % du chiffre d'affaires des cartes Multiloisirs

L'ACTUALITÉ DE L'ESPACE SAISONNIERS

Un projet stratégique expérimental de prise en compte et de réponses aux risques psychosociaux à l'échelle de deux stations.

Les risques psychosociaux (RPS) correspondent à des situations de travail où sont présents, combinés ou non :

- du stress
- des violences internes commises au sein de l'entreprise (harcèlement moral ou sexuel, conflits, insultes, menaces, agressions...)
- des violences externes commises sur des salariés par des personnes externes à l'entreprise

Ce sont des risques qui peuvent être induits par l'activité elle-même ou générés par l'organisation et les relations de travail. L'exposition à ces situations de travail peut avoir des conséquences sur la santé (maladies cardio-vasculaires, troubles musculo-squelettiques, troubles anxio-dépressifs, burnout, voire suicide).

C'est un enjeu majeur car durant la saison, les salariés et les employeurs en station sont confrontés à de nombreux écueils dont la clé de voûte est l'emploi : turnover, logement, coût de la vie élevé, lieu de travail axé principalement sur les événements festifs, isolement, grandes amplitudes horaires, etc.

Cette étude, cofinancée par la Région Auvergne - Rhône-Alpes (30 000 €), se déroule sur trois années :

- Année 1 : évaluation (besoins, attentes), création
- Année 2 : mise en place d'actions de prévention et de formation
- Année 3 : évaluation qualitative/quantitative et restitution

Ce projet est réalisé avec l'aide de nombreux partenaires dont l'Institut Régional d'Education et de Promotion de la Santé (IREPS) et le Comité de Bassin d'Emploi de l'Arrondissement d'Albertville. Il s'inscrit dans une démarche de projet de territoire dont le but est de développer des services de qualité en fonction des besoins propres à chaque population : saisonniers, employeurs, pluriactifs, etc.

Le service Espace Saisonniers et en particulier son responsable, Mathieu Jay, sera en charge de ce dossier et du projet proposé. Pour ce faire, une personne supplémentaire a été embauchée au sein du service, il s'agit de Carine Olivier, qui est présente de décembre à mai 2016.



EN BREF

NOUVEAU SITE INTERNET

Le nouveau site, plus ergonomique, vous donne accès aux offres d'emploi, de logement, de formation, ainsi que des informations diverses telles que le droit du travail et la vie en station : <http://emploi.lesbelleville.fr>. Si vous souhaitez diffuser des offres d'emploi ou de logement, le service est gratuit et ouvert à tous.



CRÉATION DE LA PAGE FACEBOOK

L'Espace Saisonniers a désormais sa page Facebook ! Elle permet d'être informé en temps réel des dernières actualités concernant la saisonnalité dans la vallée.

UN BILAN TRÈS POSITIF DE LA POEC

(Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective)

Les 15 personnes ayant suivi la formation d'avant saison (du 22 octobre au 12 novembre 2015) aux Menuires ont quasiment toutes trouvé du travail, sauf deux. Un bilan très positif de cette action démultipliée dans toute la Tarentaise qui, on l'espère, sera réitérée la saison prochaine !



LE LABEL "RELAIS DE SERVICE PUBLIC" (RSP) DEVIENT "MAISON DE SERVICES AU PUBLIC" (MSAP)

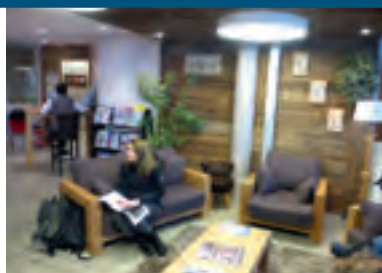
Il garantit les mêmes engagements : contacts directs avec différents partenaires (Pôle emploi, CPAM, CAF, DIRECCTE, etc), ouverture à l'année, formation régulière des agents d'accueil, respect de la charte Marianne, etc. N'hésitez pas à profiter de ces services !

PROPRIÉTAIRES, BIENVENUE DANS VOS ESPACES PRIVILÉGIÉS !



Avantages Propriétaires

Labellisez et louez votre meublé pour bénéficier de bons avantages auprès de nos nombreux partenaires (forfaits de ski, ESF, Sogevab, commerçants...).



CONTACTS

• Aux Menuires :
BP 21 - 73440 Les Belleville
04 79 00 84 73
espace.proprietaires@lesmenuires.com

• A Val Thorens :
Maison de Val Thorens
73440 Les Belleville
04 79 00 84 89
espace.proprietaires@valthorens.com

SUBVENTIONS POUR LA RÉNOVATION :

Dans le cadre de l'Opération de réhabilitation de l'immobilier de loisirs (ORIL), bénéficiez de subventions pour rénover votre meublé (offre sous conditions, accompagnement gratuit).

LABEL QUALITÉ HÉBERGEMENT

Garantie de qualité pour les clients ! Estimation gratuite et sans engagement, permet de rassurer la clientèle contre les arnaques. De fausses annonces de locations sont en effet proposées sur Internet avec de vrais meublés. Le marché des locations saisonnières de nos stations sont des cibles potentielles. Client ou propriétaire, chacun peut en être victime. Face aux appels quotidiens de clients soucieux de vérifier les annonces publiées sur la toile, la Sem Rénov' invite les propriétaires à s'inscrire dans leurs Espaces dédiés afin de pouvoir les rassurer. L'objectif est d'offrir toutes les garanties à la clientèle, tant sur la véracité des informations que sur la qualité de l'hébergement.

AVANTAGE FISCAL GRÂCE AU CLASSEMENT MINISTÉRIEL

Classez votre meublé en étoiles et bénéficiez d'un abattement fiscal de 71 % au lieu de 50 % : renseignez-vous !

LABEL FAMILLE PLUS

Vous souhaitez cibler une clientèle familiale ? 12 critères suffisent pour obtenir le label !

UN ESPACE À VOTRE SERVICE !

Nous mettons gratuitement à votre disposition la salle de l'Espace Propriétaires des Menuires pour vos réunions (sur réservation), accès WIFI gratuit, accompagnement pour la mise en location, liste de professionnels et informations rénovations, animations et événements pour les propriétaires...

INSCRIVEZ-VOUS EN NOUS RETOURNANT LE BON CI-DESSOUS POUR RECEVOIR TOUTES LES INFORMATIONS

Nom
Adresse
Téléphone
Courriel
Résidence & N° Appartement
Nombre de lits
Mise en location.	Non <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/>

Pour toute nouvelle inscription,
une attention particulière vous est offerte !



PREMIERS RÉSULTATS SPORTIFS DE L'HIVER

DES PODIUMS DANS TOUTES LES DISCIPLINES POUR NOS CHAMPIONS EN CE DÉBUT DE SAISON !

- **Adrien Théaux** : 1^{er} en descente en coupe du monde à Santa Caterina (Italie) le 29 décembre 2015. 3^e en combiné alpin en coupe du monde à Wengen (Suisse) le 15 janvier 2016
- **Jean-Frédéric Chapuis** : 1^{er} en coupe du monde à Val Thorens, le 12 décembre 2016. 1^{er} en coupe du monde à San Candido (Italie), le 19 décembre 2015. 1^{er} en coupe du monde à Watles (Italie) le 16 janvier 2016. 1^{er} en coupe du monde à Nakiska (CAN), le 23 janvier 2016
- **Chloé Trespeuch** : 1^{re} en équipe en coupe du monde à Montafon (Autriche), le 13 décembre 2015. 3^e en coupe du monde à Feldberg (Allemagne), le 23 janvier 2016. 2^e en coupe du monde à Feldberg (Allemagne), le 24 janvier 2016
- **Renaud Jay** : 2^e en sprint par équipe en coupe du monde de ski de fond à Planica (Slovénie), le 17 janvier 2016



BRÈVES

→ LE SAVIEZ-VOUS ?

La section alpine du club des sports des Menuires a pris la seconde place nationale du top AFESA jeunes. Cette distinction est le fruit des bons résultats sportifs des jeunes coureurs de l'équipe alpine durant l'hiver 2015. Cette récompense a été remise le 12 décembre dernier à Val d'Isère, lors du Géant du Critérium de la première neige.

QUOI DE NEUF DANS LES ÉCOLES ?

L'ÉCOLE DE VILLARLURIN PARTICIPE AU PARLEMENT DES ENFANTS

La classe de cycle 3 (CE2, CM1, CM2) de l'école de Villarlurin, représentée par 10 élèves, a été retenue pour participer au 21^e Parlement des Enfants.

Le Parlement des Enfants est une opération organisée chaque année depuis 1994 par l'Assemblée Nationale, en coopération avec le Ministère de l'Éducation Nationale. Une classe par circonscription fait acte de candidature et est retenue. L'école de Villarlurin participe dans la 2^e circonscription de Savoie, dont le député est Hervé Gaymard.

Hervé Gaymard se déplacera dans la classe le 13 mars prochain pour s'entretenir avec les élèves et voir l'avancement du travail mené. En effet, le travail effectué en classe consiste à rédiger une proposition de loi.

Le thème de cette année pour rédiger cette proposition de loi est "Les enjeux du changement climatique". La conférence des Nations Unies sur le changement climatique (COP21) s'étant tenue à Paris du 30 novembre au 11 décembre, l'examen de ce thème va permettre une approche pédagogique autour du développement durable et de thèmes tels que la lutte contre la pollution sous toutes ses formes, le partage et l'exploitation des ressources naturelles, la lutte contre le réchauffement climatique.



Le projet de loi doit parvenir à l'Assemblée avant le mercredi 16 mars prochain. Un jury national composé de députés et de membres de l'Éducation Nationale se réunira début mai et choisira 4 propositions de loi finalistes. Un débat sera alors organisé dans chaque classe pour choisir la meilleure proposition de loi et la classe lauréate se rendra à l'Assemblée Nationale.

Tous les détails sont sur le site de l'opération : www.parlementdesenfants.fr

BRÈVES

→ LE SAVIEZ-VOUS ?

L'école de Villarlurin est une école qui accueille 24 élèves dans deux classes :

- une classe enfantine de 9 élèves, de la petite section au CP ;
- une classe élémentaire de 15 élèves, du CE1 au CM2.



LA SEMAINE DU GOÛT DU 12 AU 16 OCTOBRE 2015

Pendant quatre jours, la semaine du goût est venue enchanter les papilles gustatives des élèves des trois écoles bellevilloises où les cuisinières des cantines ont réalisé des menus différents chaque jour.

① Cette année, les repas étaient axés sur les sirops, les épices, les fruits et le miel. De plus, des ateliers ainsi que des jeux autour du goût ont été mis en place dans les cantines avec remise de diplômes aux équipes gagnantes !

Tout au long de la semaine, nous avons goûté plein de choses à l'école et à la cantine comme des bonbons chinois apportés par Mahé. Il y en avait à la noix de coco, d'autres étaient jaune fluo (le goût était très bizarre) et des petits pois qui étaient salés !

② Nous avons fabriqué les "bougnettes" avec Marie, la mamie de Mathis Y. Des cookies ont été faits par nous et des brochettes de tomates, de fromage et de jambon par Lola AC., une couronne aux fruits réalisée par Estéban et de la crème de marron "maison" apportée par Lucas. Nous avons découvert aussi des sirops : châtaigne, violette et orgeat, des épices du cumin, de la cannelle, de la vanille et du curry ainsi que différents fruits : des grenades, des groseilles, des physalis ou amours en cage et des caramboles.

Tout était très bon ("ou pas" pour certains !!!) et nous avons pu tester les 4 goûts que nous avons expérimentés en classe lundi : salé, sucré, acide et amer.

Merci à tout le monde pour cette belle aventure du goût !

Les CE1 et CE2 de Praranger



Lundi, avec les jus d'agrumes, nous avons observé, touché, senti et nommé les citrons verts et jaunes, les pamplemousses verts et jaunes, les oranges... orange. Puis nous avons relevé nos manches pour presser tous ces agrumes : quel travail, mais goûter a été notre récompense... Nous avons goûté du plus acide au plus sucré.

Mardi, nous avons reçu la visite de Monsieur banane qui nous a renseignés sur ce fruit que nous aimons tous, ensuite nous avons écrasé les bananes et ajouté du chocolat, du citron selon les goûts.

Mercredi... c'est ravioli ! Nous avons passé la matinée à faire la pâte, à la passer dans la machine... à pâtes et à confectionner des raviolis au jambon fromage : les enfants se sont régalés, ils ont juste regretté qu'il n'y en ait pas plus !

Jeudi et vendredi : bouche ouverte et yeux fermés, nous avons goûté en toute confiance des poudres, potions et grains magiques et il fallait dire si la saveur était salée, sucrée ou acide. Pas si évident qu'il n'y paraît pour nos petits ! (chocolat en poudre et en carrés, confiture, miel, grain de sel, chips, cornichons, bonbons qui piquent...)

Les MS, GS et CP de Saint-Martin



③ Mêlant semaine du goût et Halloween dont la date approche, nous avons testé en classe la recette des doigts de sorcière ! C'était horriiiiiiiiiible !!! Mais tellement bon !

Les CP et CE1 de Saint-Martin

④ A Val Thorens, les maternelles ont eu chaque jour des ateliers sur le thème des couleurs ; ils ont également préparé une salade de fruits en fin de semaine. Au cycle 2, ce sont des tartes sucrées au butternut qui étaient au programme tandis que le cycle 3 recevait une diététicienne et réalisait de la guimauve.



5



6



7



8



9

A PRARANGER

⑤ *Durant la première semaine de décembre, nous avons participé à un stage de natation, à la piscine des Menuires, à notre plus grande joie. Avec Julie et Michaël, les maîtres-nageurs, nous avons fait de gros progrès : aller sous l'eau, flotter, se déplacer, sauter, ne plus avoir peur et prendre de l'assurance pour certains !*

Jeudi 17 décembre, le matin, nous sommes allés au cinéma avec les copains de Saint-Martin et les grands de Praranger voir "le Voyage d'Arlo". C'était très émouvant et nous avons beaucoup aimé.

⑥ *L'après-midi, le Père Noël est venu nous rendre visite à l'école. Il nous a apportés des livres et un cadeau, puis nous avons goûté tous ensemble dans la salle de motricité. Quelle journée !*

Mercredi 16 décembre, nous sommes allés visiter la bibliothèque municipale, située à la Mairie. Nous avons été gentiment accueillis par Natacha et les bénévoles. Nous avons pu parcourir les différents coins de la bibliothèque et nous avons pu découvrir plein d'albums différents. La matinée s'est déroulée en plusieurs parties : lecture d'histoires et de contes sur Noël par les adultes et temps libre pour manipuler les livres et découvrir les différents thèmes.

⑦ *En janvier, nous avons cuisiné des galettes et des brioches à l'école et nous avons fabriqué de belles couronnes !*

Les petits, moyens et grands et CP

Nous avons commencé nos séances de ski de fond sous de gros flocons et dans une belle neige poudreuse. Nous avons pu faire de la poudreuse, des sauts, des descentes... et beaucoup de chutes !!!!

Merci beaucoup à Fabrice de nous encadrer !

Les CM

⑧ *Lundi après-midi Michèle, la conteuse, est venue nous raconter trois histoires de Noël. Nous avons adoré l'écouter et nous sommes restés très sages ! Merci beaucoup Michèle, nous espérons que tu reviendras encore nous raconter de belles histoires !*

⑨ *Cette année, nous avons décidé que les CM feraient le goûter de Noël pour toute l'école. Nous avons fait des roses des sables. L'après-midi, le Père Noël nous a fait la surprise de passer en catimini déposer des cadeaux au pied du sapin ! Des cadeaux, des roses des sables, les vacances... tout le monde avait le sourire en cette fin d'année !*

Les primaires de Praranger



A SAINT-MARTIN

Avant les vacances de Noël, nous sommes allés au cinéma voir *Le voyage d'Arlo*. En janvier, nous sommes allés au Dôme Théâtre assister au spectacle *Casse-Noisette*. Des musiciens, une conteuse et une dessinatrice, ont joué, raconté et dessiné en direct ce joli conte !

① En janvier également, avec l'arrivée de la neige, place au ski de fond ! On adore ! Nous vous souhaitons aussi une bonne année 2016.

N'oubliez pas de suivre notre quotidien en visitant le blog de la classe :

<http://gscpbelleville.blogspot.fr/>

A bientôt

Les MS et GS de Saint-Martin

② Vendredi 15 janvier, nous sommes allés avec les MS et GS voir *Casse-Noisette* au Dôme Théâtre d'Albertville. C'était un très beau spectacle, original, mêlant conte, musique et dessin. Voici quelques impressions des enfants :

"Clara, la petite fille de l'histoire, aimait beaucoup son *Casse-Noisette*"

"Nous avons vu le Roi des souris qui avait 7 têtes et *Casse-Noisette* lui a coupé toutes ses têtes !"

"Il y avait de jolis dessins et beaucoup d'instruments !"

"C'était drôle parfois !"

③ En janvier, les classes de GS au CM2 de Saint-Martin sont allées au ski de fond. Après une météo capricieuse au début, nous avons eu de très belles séances ensoleillées !

Les CP et CE1 de Saint-Martin

A VAL THORENS

④ Un stage trampoline a été organisé du 9 au 20 novembre à l'école, avec la participation professionnelle de Laetitia Vico : un rendez-vous sportif que les enfants apprécient beaucoup...

⑤ Pour préparer les vacances, Natacha et Michèle sont venues nous conter des histoires sur le thème de Noël, en attendant la venue du Père Noël !

FLORIAN HUDRY INTÈGRE L'ÉQUIPE CYCLISTE UC MONACO

Florian Hudry, originaire du village de Saint-Marcel et étudiant en dernière année de DUT Techniques de commercialisation au CESNI (sport études) au Bourget du Lac, a intégré l'Union Cycliste de Monaco pour la saison 2016. Après avoir commencé sa carrière cycliste au Guidon d'Or de La Léchère en 2010, il a rejoint en 2013 l'équipe réserve du Team Vulco Vaulx-en-Velin (équipe de 1^{re} division française), pour passer en 2014 en DN1. Il a alors effectué sa 1^{re} course professionnelle : Le Tour des Pays de Savoie. En 2015, toujours au Team Vulco, après avoir remporté deux victoires, "La Grand Bo" au Grand Bornand et les "Bosses du 13" à Marseille, c'est durant le Tour du Val d'Aoste, course de référence mondiale en montagne pour les moins de 23 ans, qu'il se distingue en terminant 1^{er} Français.

Alors contacté par plusieurs formations françaises et étrangères, c'est le projet de l'UC Monaco qui l'attira le plus. Ce club regroupe en effet les meilleurs grimpeurs espoirs (de 19 à 22 ans) au niveau mondial. A 21 ans, Florian, qui se trouve à un moment décisif de sa carrière, a su saisir cette belle opportunité de rejoindre l'équipe monégasque pour cette unique année, avant d'espérer signer un contrat professionnel pour 2017 !

Neuf coureurs de huit nationalités différentes composent l'effectif du centre de formation de la principauté : un Monégasque, un Anglais, un Néerlandais, un Estonien, un Ukrainien, un Colombien, un Italien et deux Français. C'est une équipe cosmopolite, managée par l'Italien Guido Possetto, et un staff aussi très international composé d'un masseur, d'un ostéopathe, d'un mécanicien (également chargé de l'intendance) et d'assistants chargé du ravitaillement sur les courses.



Florian s'est donc installé dans la principauté depuis début janvier 2016 où il vit avec ses coéquipiers, ce qui lui permet entre autres de parfaire son anglais, mais surtout de s'entraîner dans des conditions optimales en profitant de la douceur du climat de la Côte d'Azur tout en travaillant très sérieusement. Il effectue entre 20 et 25 heures de vélo sur les routes italiennes et de l'arrière-pays niçois, ainsi que deux séances de musculation par semaine.

C'est à la signature de son contrat en septembre que Florian a vraiment réalisé qu'il intégrait l'UC Monaco, son nouveau manager étant venu le chercher en Jaguar... Il apprécie également de côtoyer de grands sportifs, comme Christopher Froome, Peter Sagan, et 'autres grands noms du cyclisme basés à Monaco qu'il admirait à la télévision auparavant. Mais il sait garder les pieds sur terre et fait tout pour que son rêve continue, en étant très rigoureux autant au niveau de l'entraînement qu'au niveau de son alimentation !

Il débutera la saison en France le 13 février 2016 du côté de Marseille, avant de s'illustrer sur les routes d'Espagne et d'Italie courant mars.

Nous lui souhaitons d'ores et déjà bonne chance et de beaux résultats !

Pour le suivre : Page Facebook Fan-club Florian Hudry



LÉO RISTORTO, finaliste de l'émission The Voice Kids

Jeune Belvillois de 14 ans, Léo Ristorto a fait son entrée dans "The Voice Kids" le 9 octobre 2015 à 20h55 pour une audition à l'aveugle. 7 300 enfants de 6 à 15 ans étaient en compétition dans cette émission de TF1 où Léo termina à la deuxième place. Après la sortie de son premier single "Plus rien n'est impossible", il remporte, le 12 décembre 2015, la finale départementale du Stars Tour 2015 dans sa catégorie d'âge, puis sort, juste avant les fêtes de Noël, un album mélangeant reprises et compositions. En 2016, il partira en tournée avec d'autres candidats ayant participé à The Voice Kids et sera aussi en concert à Toulouse, aux mois d'avril et de septembre 2016. Bravo à cet artiste en herbe !



UN NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL JEUNE

A la suite de nouvelles élections, le conseil municipal jeune comprend : Samuel Cousin, Mila Desneige, Julian Desplat, Zoë Gaume, Carla Monnet-Bourin, Loane Rey, Annabelle Rochette, Dylan Suchet, Lucy Trew, Nathan Vierne et Karoll Wargniez. Trois commissions ont été créées :

- la commission événements : celle-ci a comme projet une rencontre avec des professionnels de la vallée au printemps prochain,
- la commission environnement : ses membres souhaitent organiser, en mai 2016, la visite de l'usine de tri de déchets aux Menuires, ainsi qu'un concours de sculptures de déchets en juin 2016,
- la commission solidarité : elle se mobilisera pour récolter de l'argent au profit de l'association "Rêve", dans le but d'aider un enfant atteint de pathologie grave à réaliser son rêve. Plusieurs actions sont prévues ou ont déjà eu lieu : vente de viennoiseries le 9 février 2016 (qui a permis de récolter 268 €), vente de gâteaux et lavage de voitures en juin 2016.



L'AGENDA DE L'HIVER

FÉVRIER

- 2** • Concert "Jazz à Vienne", à 18h30 à l'église de Val Thorens (entrée libre)
 - 3 & 4** • Musik en pistes, à Saint-Martin
 - 3** • Concert lyrique chant contrebasse et piano, à 18h30 à l'Espace Maurice Romanet aux Menuires
 - 7→14** • Semaine du carnaval, à Saint-Martin et aux Menuires
 - 8→14** • Semaine Famille Plus : CarnaVal'Tho, à Val Thorens
 - 9** • Concert Duo Lyronique à 18h30, à l'église de Val Thorens (entrée libre)
 - 11** • Concert musique de chambre Quatuor Rastrelli, à 18h30 à l'église de Saint-Martin
-
- 14** • Saint-Valentin, à Saint-Martin et aux Menuires
 - 15** • Tournoi des 6 stations, à Val Thorens
 - 16** • Pièce de théâtre Vide ton sac !, à 20h30 à la salle des fêtes de Saint-Martin
 - Tournoi des 6 stations, aux Menuires
 - Concert post pop/jazz Benoit Berthe Back Quartet, à 18h30 à l'église de Val Thorens (entrée libre)
 - 24** • Concert de piano classique, à 18h30 à l'église de Val Thorens (entrée libre)
 - 25** • Concert musique baroque Ensemble La Française, à 18h30 à l'église de Saint-Martin

MARS

- 1^{er}** • Concert Jazz Peterson'Freedom André Wentzo, à 18h30 à l'église de Val Thorens (entrée libre)
 - 2** • Duo chant et piano Schubert, à 18h30 à l'Espace Maurice Romanet aux Menuires
 - 3** • Beaufort Tour, à Val Thorens
 - 3 & 4** • Ross On Tour, à Val Thorens
 - 6** • Lecture du texte "Tout en haut les yeux" par Jean-Luc Parant, à 15h à Notre Dame de la Vie
 - 7→13** • Freeride World Tour Junior, à Val Thorens
 - 8** • Concert "Jazz à Vienne", à 18h30 à l'église de Val Thorens (entrée libre)
 - 9** • Concert musique de chambre Ensemble Camberia, à 18h30 à l'église de Saint-Martin
 - 13** • Yéti Race, aux Menuires
-
- 14→18** • Crazy After Ski, aux Menuires
 - 15** • Concert Gospel - One Spirit Gospel, à 18h30 à l'église de Val Thorens (entrée libre)
 - 17** • Concert musique celtique Irish Cadances, à 18h30 à l'Espace Maurice Romanet aux Menuires
 - 21→25** • Crazy After Ski, aux Menuires
 - 22** • Récital de piano romantique Fabien Parisato, à 18h30 à l'église de Val Thorens (entrée libre)

- 22→31** • Championnats de France de ski alpin, aux Menuires

- 22→24** • Festi'Valtho, à Val Thorens



- 23** • Concert musique d'Argentine Quintet Ad Libitum, à 18h30 à l'église de Saint-Martin
- 27** • Chasse aux œufs de Pâques, aux Menuires



- 27→3/04** • Pâques à la neige, à Val Thorens
- 28→2/04** • Paola Cup, à Val Thorens
- 29** • Concert Jazz New Orleans - Atomix, à 18h30 à l'église de Val Thorens (entrée libre)
- 30** • Championnat de France de slopestyle, à Val Thorens
- 30&31** • Musik en pistes, à Saint-Martin

AVRIL

- 3** • **3 Vallées Enduro**,
aux Menuires et à Val Thorens
- 4→16** • **Semaine ski de printemps**,
aux Menuires
- 5** • **Concert Gospel - One Spirit Gospel**, à 18h30 à l'église de Val Thorens (entrée libre)
- 6** • **Trophée de l'Espoir**, aux Menuires
- 7** • **Concert Jazz Tony Petrucciani Quartet**, à 18h30 à l'Espace Maurice Romanet aux Menuires
- 9** • **Derby Bon Appétit**, aux Menuires



- 11→13** • **Challenge des Chefs**,
à Val Thorens
- 11** • **Pièce de théâtre Vide ton sac !**,
à 20h45 au centre sportif des Menuires
- 12** • **Concert Jazz Swing Sing Think**, à 18h30 à l'église de Val Thorens (entrée libre)
- 13** • **Atelier d'écriture**, à la bibliothèque à partir de 15h30 (tout public)
- 14** • **Spectacle "Le dit de l'Arbre" - contes japonais**, à Val Thorens
- **Concert Les Bellevill'Voix**, à 20h30 à l'église de Saint-Martin
- **Pièce de théâtre Annie**, à 20h45 au centre sportif des Menuires
- **Challenge des 3 Vallées**,
aux Menuires



- 16** • **Arvy Party**, au centre sportif des Menuires
- 18→22** • **Semaine des propriétaires**,
aux Menuires
- 19** • **Concert Duo Kuo Lestoquoy guitare et violon**, à 18h30 à l'église de Val Thorens (entrée libre)
- 20** • **Rencontre littéraire avec l'auteur Mohamed Mbougar Sarr**, à la bibliothèque de Saint-Martin
- 25** • **Don du sang**, à la salle des fêtes de Saint-Martin
- 26** • **Concert "Jazz à Vienne"**,
à 18h30 à l'église de Val Thorens (entrée libre)
- 27** • **Rencontre du conseil municipal jeune avec les professionnels du tourisme**
- 29→1/05** • **Apothéose Days**, à Val Thorens



- 30** • **Nettoyage de printemps**, remise des prix des maisons fleuries et réception pour l'obtention de la 3^e fleur, à la salle des fêtes de Saint-Martin

MAI

- 1^{er}** • **Braderie de printemps des commerçants**, à Val Thorens
- 2→8** • **Dutch Week**, à Val Thorens
- 8** • **Cérémonie de commémoration du 8 mai 1945**, à 18h sur la place de la Mairie

LES RENDEZ-VOUS RÉGULIERS

→ DURANT TOUT L'HIVER

- **Be my guest evening** : sculpture sur glace à la tronçonneuse et musique tous les mardis de 16h à 19h du 5/01 au 2/02/2016 et du 8/03 au 29/03/2016 ainsi que tous les lundis du 15/02 au 29/02/2016.
- **Visite nocturne "Saint-Martin sous une autre nuit"** : les 22/12 et 29/12 ainsi que tous les mardis du 9/02 au 1/03/2016.
- **Musée de Saint-Martin** : visite guidée tous les mercredis de 14h30 à 16h du 12/12/2015 au 22/04/2016.

→ LES EXPOSITIONS À LA MAISON DU TOURISME DU CHEF-LIEU

- **Du 14 février au 11 mars 2016** : exposition du Collectif Edel'Art (Lorene Herrero, Mistery, Fabienne Ouenard, Thierry Jay)

→ LES OFFICES RELIGIEUX

- **Eglise de Saint-Martin** :
- Messe à 10h30 tous les dimanches
- Messe le 10 février à 18h (mercredi des cendres)
- Messes le 24 mars à 18h30 (jeudi saint) et le 26 mars à 20h30 (veillée pascale)
- Célébration le 25 mars à 18h30 (vendredi saint) à Saint-Jean-de-Belleville
- **Espace Romanet aux Menuires** :
Messe à 18h les dimanches jusqu'à fin avril
- **Chapelle de Val Thorens** :
- Messe à 18h les lundis jusqu'à début mai
- Messe de Pâques le 27 mars à 17h

LA BIBLIOTHÈQUE S'ENRICHIT pour le bien-être de ses visiteurs !

Avec son équipe de bénévoles très actives, la bibliothèque municipale multiplie les idées nouvelles et les animations culturelles. Elle améliore également l'accueil de ses lecteurs avec l'aménagement d'un espace douillet...

RETOUR SUR L'ANNÉE 2015

- Le mercredi 21 octobre 2015, Marianne Henriët, auteure du livre "Traces", une biographie de Pierrot Lecomte, a animé un atelier d'écriture tout à fait convivial avec un groupe de 8 enfants âgés de 8 à 14 ans, tous passionnés d'écriture ou sur le point de l'être.

Le thème proposé était celui d'Halloween. Grâce à des jeux de cartes, les jeunes écrivains en herbe ont fabriqué leur histoire, puis l'ont rédigée sur papier. Une histoire qui fait peur, bien sûr, chacun mettant un frisson ou un grincement de porte bien placé dans le texte. Un moment d'échange a suivi l'atelier autour du "plaisir d'écrire". Marianne a donné au public les clés du plaisir d'écrire et les bons conseils pour donner du piment au texte. Elle est l'auteure d'un petit livre "Boîte à outils" qui est un vrai régal pour celui qui veut améliorer son écriture. Devant le succès de cet atelier, peut-être que l'expérience se renouvellera au printemps. Amateurs d'écriture : tenez-vous informés !

- ① L'aménagement d'un espace "cocoon" est en cours à la bibliothèque.

Il s'agit d'un coin très chaleureux, jusqu'à présent destiné au rangement, propice à des moments privilégiés de lecture et de détente : revues, livres sur la montagne, etc. Il permet d'agrandir la surface actuelle de la bibliothèque. D'anciennes photos du Foyer communal sont entre autres proposées à la consultation du public.

- La bibliothèque s'est abonnée à une nouvelle revue destinée aux jeunes adolescents de 10 à 15 ans : "Virgule".

Créée en 2003, c'est la première revue qui explore pour le jeune lecteur le domaine infiniment varié de notre langue française avec des jeux, des références de livres et pleins d'autres articles intéressants à découvrir. Cette revue n'est pas vendue en kiosque.

- ② Pour préparer Noël, hormis de belles décorations, des contes ont été lus aux maternelles de l'école de Praranger et à celles du chef-lieu.

L'équipe de la bibliothèque s'est également déplacée à l'école de Val Thorens et a été ravie de voir pétiller la magie de Noël dans les yeux des enfants. Ce fut un moment très apprécié par tous avant la venue du Père Noël...

LES PROJETS 2016

- Tous les premiers vendredis du mois à partir de 17h00, venez partager vos livres "Coup de Cœur" à la bibliothèque.

Une manière conviviale de se rencontrer et d'échanger autour des romans que vous avez appréciés...

- La bibliothèque participera à nouveau au 18^e Printemps des Poètes, du 5 au 20 mars 2016.

A cette occasion, un concours de poésie est ouvert à tous sur le thème de la montagne, dans les catégories adultes et enfants. Pour tous ceux qui se sentent "poète dans l'âme", les poèmes seront à déposer auprès de l'équipe de la bibliothèque jusqu'au 20 mars 2016 inclus.

- ③ Dans le cadre des résidences d'écrivain organisées par la FACIM, une rencontre avec l'auteur Mohamed Mbougar Sarr est prévue le 20 avril 2016 à partir de 16 heures.

- L'Opération "Premières Pages" est également reconduite, ainsi que de nombreuses autres animations ponctuelles qui enrichiront ce programme tout au long de l'année.



1



2

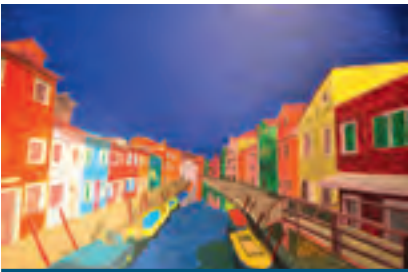


3



**NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX À LA BIBLIOTHÈQUE !
POUR TOUS RENSEIGNEMENTS,**

Vous pouvez contacter directement Natacha Laisus au 04 79 00 10 09 ou vie.associative@lesbelleville.fr.



L'ATELIER REG'ARTS EXPOSE !



Créé par l'Association Bellevilloise Sports et Loisirs (ABSL) qui est présidée par Sylvie Comet, l'atelier Reg'Arts réunit une quinzaine de personnes une fois par semaine, sous l'œil vigilant de l'artiste Véronique Olivéri. Toutes les techniques sont ici étudiées : crayon, fusain, acrylique, encre de Chine, sanguine, couteau, etc. Véronique peut imposer des thèmes (street art, portrait, travail sur la perspective, mélange de matériaux, collage...), mais laisse également ses élèves exprimer librement leur talent. Et le résultat est saisissant ! L'exposition organisée à la Maison du Tourisme de Saint-Martin jusqu'au 12 février 2016 surprend le visiteur par la qualité et la variété des peintures. Paysages hauts en couleur, peintures minimalistes, portraits plus intimes, cette exposition nous conte des horizons différents et renvoie à l'imaginaire de chacun.

ZOOM SUR UNE ASSOCIATION

Compagnie Du Haut en Scène

Créée en 2014, cette association a comme objectif la promotion des arts de la scène sous toutes ses formes : théâtre, comédie musicale, éducation populaire... Deux pièces ont aujourd'hui été produites et interprétées : "Vide ton sac !" et "Annie". Si la première ne réunit que 3 acteurs (Kareen Hudry-Bourjade, Patricia Jay et Gérald Wojtal-Aillaud), "Annie" regroupe 14 acteurs, de la Vallée des Belleville, mais aussi de Moûtiers, Salins-les-Thermes, Bozel et Grand Cœur, qui sont âgés de 6 à 66 ans !

Les membres de cette association sont tous des bénévoles très investis, qui ne perçoivent pas de salaires. La totalité des recettes issues des entrées est en effet réinvestie dans les décors, les costumes, le matériel... N'ayant que peu de moyens, l'association fait également appel au "système D" : les décors d'"Annie" proviennent ainsi du dernier spectacle de Robert Hossein, via l'association Artstock, qui récupère et recycle les décors, accessoires et équipements scéniques pour les revendre ensuite à moindre coût. Kareen se rend également à la déchèterie des Menuires où Jo Laguette se fait un plaisir de lui dénicher l'objet ou le matériel recherché (colle, peinture, vieille radio...). Les Mairies de Belleville et de Saint-Jean-de-Belleville soutiennent également cette association par le prêt gratuit des salles pour les répétitions et pour le stockage des décors et accessoires.

Cette association repose en grande partie sur les épaules de Kareen Hudry-Bourjade, comédienne issue du cours Florent à Paris, qui a eu la chance d'avoir comme professeur Francis Huster, de faire partie de la troupe de Robert Hossein et de jouer également aux côtés de Jackie Sardou.

La préparation d'une pièce lui demande un investissement énorme : choix de la pièce, écriture des textes, recherche des acteurs, distribution des rôles, mise en scène, direction des acteurs, préparation des costumes, des décors et des accessoires, recherche de salles de spectacle, choix des dates de représentations, recherche de sponsors... "Annie" a ainsi nécessité un an de travail avant la première représentation ! Kareen est perfectionniste, très exigeante avec ses acteurs et elle reconnaît avoir un caractère parfois difficile ! Mais le travail paie... Si elle dit avoir eu la peur de sa vie lors de la première représentation d'"Annie", elle a été époustoufflée par le jeu des acteurs et très impressionnée par leur don de soi et la confiance qu'ils lui témoignent.



LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION

- Président : Gérald Wojtal-Aillaud
- Vice-Président : Gérard Hudry
- Secrétaire : Valérie Di Napoli
- Trésorière : Kareen Hudry-Bourjade
- Vice-trésorière et Régisseuse plateau : Christèle Monin-Picard
- Costumière : Marie Chambaz

LES PROCHAINES REPRÉSENTATIONS



ANNIE

- 14 avril 2016, à 20h45 au centre sportif des Menuires
- 25 juin 2016, à 20h30 et 26 juin 2016, à 15h à la salle Maurice Calloc'h de Moûtiers



VIDE TON SAC !

- 16 février 2016, à 20h30 à la salle des fêtes de Saint-Martin-de-Belleville
- 11 avril 2016, à 20h45 au centre sportif des Menuires



ETAT CIVIL

➔ NOUS SOUHAITONS LA BIENVENUE AUX NOUVEAUX BELLEVILLOIS

- **Océane**, chez M. et Mme Lemonnier, le 30 juin 2015,
- **Enzo**, chez Didier Dall'Ara et Virginie Thirion, le 13 juillet 2015,
- **Florèle**, chez Stéphane Berthaud et Estelle Roy, le 16 juillet 2015,
- **Timéo**, chez Matthieu Gibello et Emmanuelle Jay, le 19 juillet 2015,
- **Maëilly**, chez Fabien Jay et Laetitia Comnard, le 11 août 2015,
- **Alyssa**, chez M. et Mme Parent, le 25 août 2015,
- **Louise**, chez Kevin Kleiber et Sarah Jay, le 3 septembre 2015,
- **Adèle**, chez Nicolas Suchet et Delphine Messerli, le 14 septembre 2015,
- **Marius**, chez Gaël Melet et Evi Dhollander, le 19 septembre 2015,
- **Milane**, chez Thomas Pollet et Elise Balzac, le 20 septembre 2015,
- **Simon**, chez Pierre Morlac et Marion Perrein, le 5 octobre,
- **Léane**, chez Cédric Gibraltar et Virginie Girodengo, le 22 novembre,
- **Louis**, chez Pierre Mainaz et Elodie Hudry, le 12 décembre 2015,
- **Clément**, chez Jean-Sébastien Lainé et Noëlie Schweitzer, le 20 décembre 2015,
- **Joseph et Augustin**, chez M. et Mme Bernard Silvestre, le 16 janvier 2016
- **Esmé**, chez M. et Mme Stéphane Bormand, le 28 janvier 2016
- **Kylian**, chez Mickaël Crey et Jessica Rey, le 7 février 2016

➔ NOUS ADRESSONS NOS VŒUX DE BONHEUR AUX NOUVEAUX ÉPOUX

- **Baptiste Gagnevin et Virginie Ruty**, le 4 juillet 2015,
- **Patrick Borrel et Danièle Sélor**, le 9 juillet 2015,
- **Matthieu Bastien et Fanny Donaz**, le 11 juillet 2015,
- **Séraphin Thézé et Marie-Charlotte Beaucamp**, le 8 août 2015,
- **Georges Garret et Sylviane Zurbach**, le 1er septembre 2015,
- **Benoît Charriere et Caroline Jay**, le 5 septembre 2015
- **Pierrick Sauzeat et Alexandra Mazet**, le 6 novembre 2015,
- **Léo Trespeuch et Elisabeth Robinot**, le 21 décembre 2015,
- **Jean-Paul Crey et Catherine Mejean**, le 2 janvier 2016
- **Ekrem Izci et Amandine Bonino**, le 16 janvier 2016

➔ NOUS PARTAGEONS LA DOULEUR DES FAMILLES DE

- **Eric Lours**, le 22 juin 2015,
- **Suzanne Denise Sollier veuve Jay**, le 14 juillet 2015,
- **Lucie Perret veuve Borrel**, le 22 juillet 2015,
- **Joseph Borrel**, le 26 juillet 2015,
- **Denise Mainaz épouse Favre**, le 21 août 2015,
- **Elisabeth Ulliel épouse Guignonnet**, le 5 novembre 2015,
- **Louis Benoît**, le 7 novembre 2015,
- **Rosalie Ador**, veuve Jay, le 18 novembre 2015,
- **Anne-Claire Bourgeois**, le 13 décembre 2015,
- **Jacques Violent**, le 16 janvier 2016,
- **Louis Denise Jay**, veuve Charles, le 21 janvier 2016

A LA RENCONTRE DE BELLEVILLOIS

Jean-Claude Pierrefitte,

*Médaillé d'Or au Concours Lépine Européen 2015 pour sa "machine à golfer connectée"
Médaille d'Argent du Ministère de l'agriculture de l'agroalimentaire et de la forêt
Membre actif de la Fédération Française des Inventeurs*



Né en 1961 à Vittel (Vosges), Jean-Claude Pierrefitte réside et travaille à Val Thorens depuis l'hiver 1982/83. Sa chance d'évoluer dans l'univers du sport, du loisir et du tourisme en montagne l'a conduit à imaginer une machine à jouer au golf, accessible pour tous et de partout. Cette invention révolutionnaire qu'il a eu à cœur de réaliser afin d'apporter à ce sport une innovation fonctionnelle et technologique permet une approche plus ludique de cette discipline.

Son invention est née il y a trois ans : Jean-Claude Pierrefitte qui pratique le golf avec les membres du Club de Giez et ses amis du Tee des Belleville, a donc imaginé et conçu un dispositif qui permet de matérialiser la trajectoire d'un club de golf de manière à ce qu'il devienne un rail de guidage réglable et inclinable. Partant de ce dispositif qui reproduit strictement la trajectoire parfaite et complète d'un swing lors de son exécution, il suffit tout simplement de se laisser guider avec l'aide d'un club télescopique s'adaptant à votre taille, pour accomplir le bon geste du premier coup, taper de vraies balles et s'initier en totale immersion, et viser des cibles depuis différents environnements virtuels et décors rêvés. Jeu d'interaction conciliant le physique et le virtuel, depuis la machine à golfer ou depuis son application smartphone où l'on choisit son jeu, équipé de lunettes en réalité augmentée, on peut ainsi évoluer en toute sécurité pour parfaire son swing avant de se rendre sur les greens.

Cette invention permettra à très court terme, aux novices, aux pratiquants occasionnels, mais aussi aux personnes à mobilité réduite, comme pour le handigolf, de se rééduquer, de découvrir, de s'entraîner ou de se perfectionner dans toutes les conditions et par tous les temps. C'est un concept ludique, mais aussi et surtout, un outil pédagogique et utile à l'apprentissage et la découverte de ce sport, pour ainsi le rendre dans un proche avenir, démocratiquement plus abordable et accessible à tous.

C'est également une solution pour un golf éco responsable, alternatif et durable, sans besoin d'eau ni pesticides pour notre planète, et répondant aux enjeux et objectifs de la COP21, de la Charte Nationale de la FFG et de l'environnement. Une idée dans l'air du temps où le rendez-vous est donné, puisque le golf refait son apparition cette année aux Jeux Olympiques de Rio, alors que se profile également l'échéance de la Ryder Cup 2018, événement incontournable du golf qui verra s'affronter et s'exposer en vitrine mondiale et pour l'occasion, en France, les meilleurs joueurs américains contre la meilleure équipe européenne de golf.

NOUVELLES TECHNOLOGIES

RAPPEL DES ZONES WI-FI GRATUITES DANS LA COMMUNE

- Saint-Martin : place de la Mairie,
- Les Menuires : offices de tourisme des Bruyères, de Reberly et de la Croisette, place Fontanet, gare routière, Espace Saisonniers, centrale réservation
- Val Thorens : gare routière, Maison de Val Thorens (à l'extérieur côté pistes)

Une identification est cependant nécessaire pour accéder à ce service.

LA TNT PASSE À LA HAUTE DÉFINITION

A partir du 5 avril 2016, tous les foyers reliés à une antenne râteau recevront l'ensemble des 25 chaînes gratuites de la TNT, avec une meilleure qualité de son et d'image. C'est le moment de tester votre télé !

- Si vous recevez la télévision par l'antenne râteau : vérifiez que le logo «Arte HD» apparaît soit sur la chaîne 7 soit sur la chaîne 57. Si vous ne voyez pas le logo sur l'une de ces deux chaînes, équipez-vous d'un adaptateur TNT HD.
- Si vous recevez la télévision par câble ou satellite : renseignez-vous auprès de votre opérateur.
- Si vous recevez la télévision par ADSL (box) ou par la fibre : votre équipement TV est déjà compatible HD.



POUR EN SAVOIR PLUS

sur le passage à la TNT HD, connectez-vous sur le site www.recevoirlatnt.fr ou appelez le centre d'appel 0 970 818 818 (prix d'un appel local).

RÉSEAU NUMÉRICABLE DANS LES STATIONS

Nous vous rappelons que le réseau Numéricable s'arrête à la fin de la saison. Pour continuer à recevoir la télévision, vous devrez vous équiper d'une parabole ou d'une antenne hertzienne.

VERS LE TRÈS HAUT DÉBIT

Le conseil départemental de la Savoie a trouvé un délégataire pour installer la fibre. Un premier bouclage de la Tarentaise passant par la Vallée des Belleville est prévu d'ici 3 ans.

UN DISPOSITIF DE PARTICIPATION CITOYENNE

Une réunion publique, organisée en novembre 2015, a permis de présenter ce dispositif à la population qui vise à sensibiliser les habitants d'une commune en les associant à la protection de leur environnement.



EN QUOI CONSISTE CE DISPOSITIF ?

Ce dispositif encourage la population à adopter une attitude vigilante et solidaire (surveillance mutuelle des habitations en l'absence de leurs occupants, ramassage de courrier, signalement aux forces de l'ordre des démarcheurs suspects...), ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier. Il n'a pas vocation à se substituer à l'action de la gendarmerie, mais complète les autres actions de prévention de la délinquance susceptibles d'être conduites au sein de la commune : opération tranquillité vacances, opération tranquillité seniors... Son application accroît l'efficacité de la lutte contre les délits, les informations reçues par la gendarmerie leur permettant une présence sur le terrain mieux ciblée.

QUELS SONT LES ACTEURS DE CE DISPOSITIF ?

- le Maire, au titre de ses pouvoirs de police générale pour assurer la sécurité, est chargé de la mise en œuvre, de l'animation et du suivi du dispositif ;
- les habitants référents : basé sur le volontariat, les référents sont des personnes relais pour la gendarmerie et les habitants, l'objectif étant d'avoir un référent par village et par station. Ils seront formés et sensibilisés aux réflexes élémentaires de prévention et de signalement.
- la gendarmerie : ce dispositif est strictement encadré par la gendarmerie qui veille à ce que l'engagement citoyen ne conduise pas à l'acquisition de prérogatives qui relèvent des seules forces de l'ordre.

COMMENT FAIRE POUR DEVENIR RÉFÉRENT DE SON LIEU D'HABITATION ?

Plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- contacter un élu référent de votre village ou station ;
- s'inscrire sur un registre prévu à cet effet au service accueil de la Mairie ;
- s'inscrire auprès de la gendarmerie des Menuires.

Le dispositif sera officialisé par la signature d'une convention avec la Préfecture de la Savoie. Une communication sera ensuite mise en place afin de faire connaître les habitants référents auprès de la population et d'adopter une signalétique dissuasive.



PASSATION DE COMMANDEMENT AU CENTRE DE SECOURS

24 septembre 2015

C'est au cours d'une cérémonie très protocolaire et solennelle que s'est déroulée la passation de commandement entre le lieutenant Gérard Berlioz et le capitaine Thierry Voisine. Gérard Berlioz a été recruté en 1978 en tant que pompier à la caserne des Belleville. En 1983, il devient responsable du centre de secours, le plus jeune de Savoie. Ses qualités professionnelles, ses compétences, son dévouement, son sens du service public ont été unanimement salués par le Maire, André Plaisance, comme par le Colonel Jean-Michel Langlais, directeur départemental adjoint du SDIS de la Savoie.



1 UN REPAS EN L'HONNEUR DE NOS AÎNÉS

4 octobre 2015

Cette journée conviviale a réuni près de 120 personnes âgées de plus de 65 ans, autour du Maire, André Plaisance, de son conseil municipal, de Vincent Rolland et Jocelyne Abondance, conseillers départementaux, ainsi que des membres de la commission vie communale et culturelle. André Plaisance a évoqué le projet de commune nouvelle avec celle de Villarlurin. Il a également accueilli le Père Pierre Viale nommé en janvier curé de la paroisse Notre Dame des Belleville. Ce fut une journée réussie où toutes et tous ont été ravis de se retrouver pour partager un agréable moment autour d'un repas préparé par Seb Gourmet Traiteur, tandis que l'après-midi était rythmé par l'accordéoniste Patrick Deglise-Favre ainsi que les chants des convives.

2 CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 1918

8 novembre 2015

La commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 a eu lieu en présence du Maire, André Plaisance, du président des Anciens Combattants, Gaston Jay, de Bernard Vieillard, président des anciens combattants de Moûtiers, les élus de Saint-Martin, les anciens combattants, les pompiers, les gendarmes ainsi que de nombreux habitants. Après le dépôt de gerbe devant le monument aux Morts, quelques enfants des écoles ont lu le message de l'Union fédérale des associations françaises d'anciens combattants et victimes de guerre. Avant de partager le verre de l'amitié, le cérémonial s'est poursuivi par la remise, pour 20 années de service, de la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers à Laurent Vandevor.

3 RESTOS DU CŒUR

28 novembre 2015

S'il y avait un peu moins de monde qu'en 2014, les participants à cette journée de solidarité ont été plus généreux ! Outre 3 camions pleins, la somme de 3 558 € a été remise à l'antenne des Restos du Cœur de Chambéry. Une belle ambiance pour cette journée de solidarité, en particulier en soirée avec des danses, de la magie et des chants très appréciés par le public venu s'amuser jusqu'à 1h du matin !



CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE

7 janvier 2016

Jeudi 7 janvier dernier, André Plaisance, Maire, entouré du Maire délégué, Georges Danis, et de sa nouvelle équipe municipale, a présenté ses vœux en présence de Nicolas Martrenchard, Sous-Préfet de la Savoie, Jocelyne Abondance, conseillère départementale, des membres du conseil municipal jeune, des socio-professionnels de la commune, ainsi que du personnel communal.

Après avoir rappelé les événements dramatiques qui ont eu lieu en janvier et novembre 2015, André Plaisance est revenu sur les temps forts de l'année avec, en premier lieu, le processus de création de la commune nouvelle Les Belleville, effective au 1^{er} janvier 2016. Il a ensuite rappelé les principaux investissements communaux réalisés en 2015, ainsi que les nombreux titres obtenus par la commune dans les domaines de la gastronomie, du fleurissement... Les médailles du travail ont été remises à quatre agents municipaux : Suzanne Dunand, Nathalie Charles, Sylvie Feyeux et Vincent Bal.



4



5



6

4 ROCK ON SNOWBOARD TOUR & FREEGUN SNOWSCOOT TOUR

28 et 29 novembre 2015

Avec le report de l'ouverture officielle le 21 novembre et l'annulation du Ski Force Winter Tour cette année, c'est le Rock On Snowboard Tour qui a célébré l'ouverture de la station en offrant aux férus du snowboard et du snowscot l'occasion de tester les nouveaux produits dédiés à ces sports. Initiations et démonstrations pour les initiés comme pour les débutants étaient au programme de ces 2 journées. Plus de 10 000 skieurs se sont donné rendez-vous sur les pistes pour fêter le lancement de la saison !

5 DON DU SANG

30 novembre 2015

Ce lundi 30 novembre, l'établissement du sang et quelques bénévoles ont organisé la dernière collecte de l'année. 75 personnes ont donné leur sang et, parmi eux, 5 nouveaux donneurs qui deviendront, espérons-le, des habitués !

Le nombre de donneurs diminue. Il y a eu, antérieurement, des mobilisations plus importantes (114 personnes en 2013). Néanmoins, l'ambiance de ces collectes est toujours très amicale et conviviale. C'est autour d'une bonne collation que les échanges fusent et on ne peut que ressentir la satisfaction de tous d'avoir agi pour une bonne cause !

6 TROPHÉE ANDROS

Du 4 au 6 décembre 2015

Pour la 26^e édition, le Trophée Andros a encore offert du grand spectacle, avec 4 courses différentes ! Il y en avait pour tous les goûts : motos, voitures électriques, moteurs et karts. Cette année, Laury Thilleman, ancienne Miss France, fut l'atout charme du Trophée... Jean-Philippe Dayraut et Olivier Panis ont su gagner leur place sur le circuit de Val Thorens. L'édition a eu lieu sous un grand soleil de décembre et les spectateurs ont pu profiter du show des belles mécaniques !



UNE RÉCEPTION EN L'HONNEUR DE RÉGINE JAY-GRILLOT

1^{er} décembre 2015

Originnaire du Doubs, Régine Jay-Grillot est arrivée le 1^{er} octobre 1975 dans la Vallée des Belleville, en tant qu'attachée de presse. A cette époque, la station des Menuires ne comptait que 10 000 lits et 3 quartiers (la Croisette, Brelin et Preyrand) ! En 1994, Régine est nommée directrice de l'office de tourisme des Menuires. Durant ces quarante dernières années, elle a su à la fois gérer une équipe et s'adapter aux changements, effectuant un travail considérable, avec entre autres la création de la centrale de réservation, du service animation et de la maison des propriétaires, pour finir en beauté, en 2015, avec deux belles récompenses obtenues par la station. Régine a mené de front une carrière professionnelle réussie et une vie familiale riche, ponctuée d'événements douloureux mais aussi de précieux moments de bonheur, comme la naissance de son petit-fils. Entourée de sa famille, de ses amis, ainsi que de nombreux acteurs économiques de la commune avec qui elle était en relation constante, un bel hommage lui a été rendu en décembre dernier dans la salle des fêtes du chef-lieu. Nous lui souhaitons de profiter pleinement de sa retraite !



1



2



3



4

2

COUPE DU MONDE DE SKI CROSS

Du 9 au 12 décembre 2015

2 étapes de la Coupe du monde de ski cross se disputaient cette année à Val Thorens. Les Français ont su éblouir leurs supporters venus nombreux lors de la 2^e finale, en s'offrant respectivement la 1^{re} place pour Jean-Frédéric Chapuis et la 3^e place pour Alizée Baron. Des sauts, de la vitesse et des chutes, encore une belle édition représentative des valeurs du ski cross !

1

RMC SPORTS GAMES AUX MENUIRES

Du 9 au 12 décembre 2015

Cérémonie des awards au cinéma des Flocons : mise à l'honneur des sportifs français de l'année.

3

50 ANS D'INTERHOME

16 décembre 2015

A l'occasion de cet anniversaire, l'agence Interhome des Menuires, dont la responsable est Anne-Marie Denis-Bal pour les sites des Menuires et de Val Thorens, a réuni Patrick Bourdillat, directeur général France, Xavier Lelièvre, directeur des opérations et de développement, André Plaisance, Maire, ainsi que quelques élus et acteurs économiques de la station. L'objectif de ce rendez-vous est de resserrer les liens et de créer une dynamique avec l'ensemble des partenaires, socioprofessionnels, élus, propriétaires et services, tout en gardant l'objectif de développer le parc d'appartements dans les deux stations.

4

NOËL AUX MENUIRES

23 décembre 2015

"Photo-call" du Père Noël organisé à la Croisette. Petits et grands ont pu se faire prendre en photo gratuitement avec le Père Noël dans son traîneau lumineux.

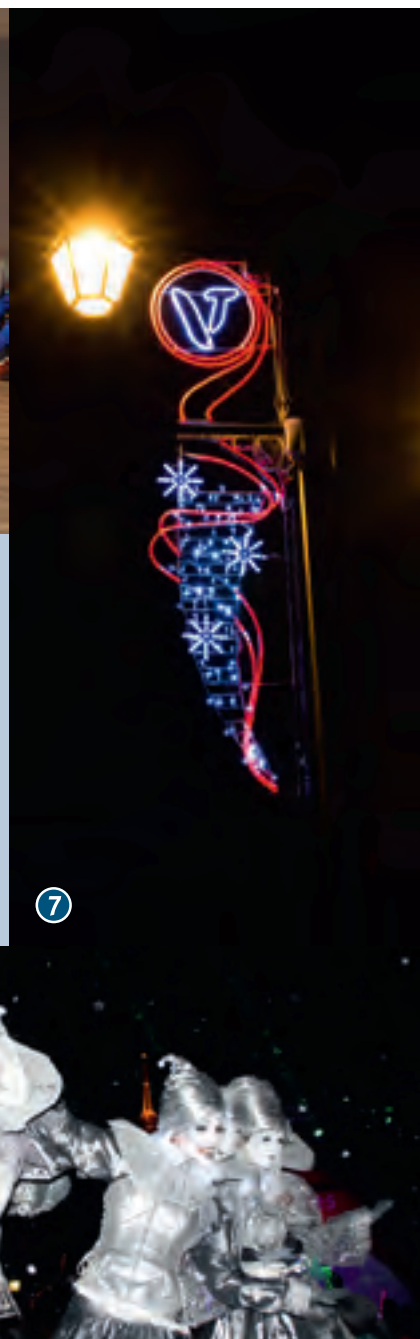


DES VŒUX PRÉSENTÉS AUX HABITANTS DE VILLARLURIN

22 janvier 2016

Le 22 janvier était un moment particulier pour la population de Villarlurin. En effet, le Maire délégué, Georges Danis, a exceptionnellement tenu à présenter ses vœux de bonne et heureuse année à l'ensemble de ses habitants, aux côtés du Maire de la commune nouvelle Les Belleville, André Plaisance, ainsi que de nombreux élus et responsables de services.

C'est une belle assemblée qui a répondu présent à l'invitation de M. Danis. Celui-ci en a profité pour rappeler les enjeux liés à la création de la commune nouvelle, ainsi que les incidences en matière fiscale et financière pour les deux communes fondatrices. Il a également tenu à rassurer la population sur le maintien des services publics dans sa commune déléguée, avant de présenter les nouveaux élus puis les agents municipaux. André Plaisance a confirmé sa satisfaction à la suite de la création de cette commune nouvelle.



5 NOËL À SAINT-MARTIN

24 décembre 2015

Promenade en calèche avec le Père Noël au cœur du village.

6 FESTIVITÉS DU NOUVEL AN AUX MENUIRES

31 décembre 2015

Descente aux flambeaux, déambulation avec les Lumineuses, animation musicale avec DJ Colax, feu d'artifice.

7 RÉCEPTION DES TRAVAUX D'ILLUMINATIONS ET DE SONORISATION À VAL THORENS

23 décembre 2015

André Plaisance, Maire, a réuni son Conseil Municipal, les socio-professionnels, les services municipaux et les entreprises afin de découvrir le travail réalisé dans les différents quartiers de Val Thorens. Dans le but de distinguer ces quartiers, tous les lampadaires publics et passerelles de la station ont en effet été équipés de leds diffusant une lumière colorée. C'est non seulement une couleur mais le symbole identitaire de la station qui orne tous les lampadaires. Une ambiance lumineuse et apaisante se diffuse dans les rues de la station à la tombée de la nuit, pour le plus grand plaisir des promeneurs. C'est également un plus pour les vacanciers qui peuvent ainsi, dès leur arrivée, se repérer dans la station et trouver plus facilement leur hébergement. Cette réception fut également l'occasion de tester la nouvelle sonorisation mise en place sur la place Caron : un bel outil qui permettra d'organiser de manière professionnelle les manifestations tout au long de la saison.



Les
Belleville

**COMMUNE
LES BELLEVILLE**

Tél. : 04 79 08 96 28

Fax : 04 79 08 90 01

www.lesbelleville.fr

Courriel : mairie@lesbelleville.fr

